



Centre Communal d'Action Sociale
Directeur : Mme JANOCKA Sarah
☎ : 01 39 20 71 42
E-mail : ccas@mairie-buc.fr

REPUBLIQUE FRANCAISE
CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE
3 Rue des Frères Robin – B.P. 90 236 – 78532 BUC Cedex
<http://www.mairie-buc.fr> E-mail : ccas@mairie-buc.fr

Buc, le 07 mars 2023

Madame, Monsieur,

J'ai l'honneur de vous informer que le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale se réunira le :

Le Mardi le 28 mars 2023
Salle du Conseil Municipal
3 rue des Frères Robin
78530 BUC

Et vous prie de bien vouloir y assister.

ORDRE DU JOUR

- 1) Approbation du procès-verbal du Conseil d'Administration du 02 février 2023
- 2) Arrêtés et décisions du Président du CCAS
- 3) Information au Conseil d'Administration des pouvoirs délégués en matière d'attribution des aides sociales facultatives
- 4) Secours exceptionnels
- 5) Approbation du Compte de Gestion dressé pour l'exercice 2022 par le Receveur
- 6) Adoption du Compte Administratif dressé pour l'exercice 2022 par l'Ordonnateur
- 7) Affectation du résultat 2022
- 8) Approbation du budget primitif 2023
- 9) Questions diverses

Vous trouverez ci-joint les notes de présentations, les projets de délibérations correspondants et les pièces annexes.

Je vous rappelle qu'afin de garantir la confidentialité des informations couvertes par le secret professionnel, les réunions du Conseil d'Administration se déroulent à huis-clos.

Comptant sur votre présence, je vous prie de croire, Madame, Monsieur, en l'assurance de ma considération distinguée.

Le Président du CCAS,

Stéphane GRASSET





REPUBLIQUE FRANCAISE

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

3 Rue des Frères Robin – B.P. 90 236 – 78532 BUC Cedex
<http://www.mairie-buc.fr> E-mail : ccas@mairie-buc.fr

Centre Communal d' Action Sociale

Directeur : Mme JANOCKA Sarah

☎ : 01 39 20 71 42

E-mail : ccas@mairie-buc.fr

POUVOIR

Conseil d'Administration du Centre Communal d' Action Sociale de la ville de Buc

Le 28 mars 2023

Salle du Conseil Municipal

3 rue des Frères Robin

78530 BUC

Conformément au Code de l'Action Sociale et des Familles

Je soussigné(e) Madame/Monsieur,
Administrateur du Centre Communal d'Action Sociale de la Ville de Buc, empêché(e)
d'assister au Conseil d'Administration qui se tiendra le 28 mars 2023, déclare donner
pouvoir à ma/mon collègue Madame/Monsieur pour voter en
mon nom au cours de ladite séance.

Fait à Le
(Porter à la main «Bon pour Pouvoir» et signer).

--

Article 12 du règlement intérieur du CA CCAS concernant les procurations :

Un membre du Conseil d'Administration empêché d'assister à une séance peut donner à un administrateur de son choix pouvoir de voter en son nom sur les questions figurant à l'ordre du jour de la séance. Le pouvoir est donné par écrit et il doit mentionner la date de la séance pour laquelle il est donné.

Un même administrateur ne peut être porteur que d'un seul pouvoir.





1. Approbation du procès-verbal
du Conseil d'Administration du CCAS
du 02 février 2023



PROCES VERBAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE
Du jeudi 02 février 2023

-Version affichage-

L'an deux mille vingt-trois, le jeudi 02 février à 17h30, le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale, légalement convoqué le treize janvier deux mille vingt-trois, s'est réuni salle du conseil municipal, 3 rue des frères Robin, sous la présidence de Monsieur Stéphane GRASSET, Président du Centre Communal d'Action Sociale.

Etaients présents :

Monsieur Stéphane GRASSET
Madame Celeste MESSINA-DOMINIONI
Madame Elisabeth MORELLI
Madame Pierrette MAZERY
Madame Annie CHEVALIER-SAINSILY
Madame BARRET Isabelle
Madame Diane CHARLEMAGNE
Madame CORIZZI Catherine
Madame Anne-Laure de DINECHIN
Madame Malika ZEKRI

Absents excusés :

Madame Françoise GAULIER, Madame Frédérique SARRAU

Absents : Monsieur BOSSE Yann

Pouvoirs : Madame Frédérique SARRAU donne pouvoir à Madame Pierrette MAZERY

Secrétaire de séance : Madame Sarah JANOCKA, directrice du Centre Communal d'Action Sociale

Le quorum étant atteint, la séance peut débuter sous la Présidence de Monsieur Stéphane GRASSET, Président du Centre Communal d'Action Sociale.

Ouverture de la séance à 17h39

Monsieur le Président rappelle les différents points inscrits à l'ordre du jour :

1. Approbation du procès-verbal du Conseil d'Administration du CCAS du 13 décembre 2022
2. Arrêtés du Président et Décisions du Président
3. Information au Conseil d'Administration des pouvoirs délégués en matière d'attribution des aides sociales facultatives
4. Rapport d'orientation budgétaire 2023

5. Dons au CCAS
6. Convention avec le service solidarité PASS EDF
7. Convention de dématérialisation des actes avec la Préfecture des Yvelines
8. Secours exceptionnels
9. Questions et informations diverses

1. Approbation du Procès-verbal du Conseil d'Administration du 13 décembre 2023

Vu le Code de l'Action Sociale et des familles,

Vu le procès-verbal établi à l'issue de la séance du Conseil d'Administration du mardi 13 décembre dont lecture est donnée par Monsieur Stéphane GRASSET, Président du Centre Communal d'Action Sociale,

- Les membres du Conseil d'Administration, après en avoir délibéré, **APPROUVENT A L'UNANIMITE** le Procès-verbal du Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale du jeudi 13 décembre 2022.

2. Décisions et arrêtés du Président ou de sa Vice-Présidente

Décision

- Décision n°2023/01 portant signature du contrat de service comprenant l'hébergement et la maintenance pour l'abonnement annuel aux services hébergés du logiciel d'Action Sociale.

Arrêté pour application administrative

- Arrêté 2023-02-02-04 portant cessation de fonction du régisseur titulaire et du mandataire suppléant et nomination d'un nouveau régisseur titulaire et de nouveaux mandataires suppléants de la régie d'avance « Aides à la personne »

3. Information au Conseil d'Administration des pouvoirs délégués en matière d'attribution des aides sociales facultatives

A la demande des administrateurs lors du Conseil d'Administration du 13 décembre 2022, un bilan de dispense des chèques service 2022 a été présenté (nombre de foyers bénéficiaires et montant global annuel attribué).

Sur la période du 10 décembre au 31 décembre 2022, 11 tickets d'aide alimentaire et d'hygiène d'une valeur faciale de 10 € ont été délivrés au bénéfice de 2 familles soit un total de 110 €.

- Les membres du Conseil d'Administration, après en avoir délibéré, **PRENNENT ACTE** des aides dispensées sur l'année 2022 au titre de l'aide sociale facultative et des pouvoirs délégués

4. Délibération 2023-CACCAS-01-01 portant information du rapport d'orientation budgétaire 2023

CONSIDÉRANT que la note de présentation relative aux orientations budgétaires du budget primitif 2023 porte sur :

- Un bilan de l'exécution budgétaire 2022,

- L'ensemble des variations majeures pour le budget de l'exercice 2023 en dépenses et recettes de fonctionnement,
- Les grandes orientations
- Le tableau des effectifs.

Le Conseil d'Administration, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- **PREND ACTE** de l'existence du rapport d'orientation budgétaire et du contenu du rapport d'orientation budgétaire
- **PREND ACTE** de la présentation relative aux orientations du budget primitif 2023

REPARTITION DES VOIX : 11 POUR / 00 ABSTENTION / 00 CONTRE

5. Dons au CCAS

- Délibération N° 2023-CACCAS-01-02 et N° 2023-CACCAS-01-02_01 du 02 février 2023 portant don d'un administré au CCAS

Le Conseil d'Administration après en avoir délibéré, à l'unanimité,

ACCEPTÉ le don de l'administré, qui s'élève à la somme de 100 €,
AUTORISE Monsieur le Président du CCAS à percevoir le montant de cette donation d'un montant de 100 € (cent euros) et à signer tous les documents s'y rapportant.
DIT que les crédits seront inscrits au budget 2023 du CCAS en recettes au chapitre 77
DIT que cette délibération prend effet dès réception en sous-préfecture et affichage en mairie.

REPARTITION DES VOIX : 11 POUR / 00 ABSTENTION / 00 CONTRE

- Délibération N° 2023-CACCAS-01-03 et N°2023-CACCAS-01-03_01 du 02 février 2023 portant don d'un administré au CCAS

Le Conseil d'Administration après en avoir délibéré, à l'unanimité,

ACCEPTÉ le don de l'administré, qui s'élève à la somme de 160 €,
AUTORISE Monsieur le Président du CCAS à percevoir le montant de cette donation d'un montant de 160 € (cent soixante euros) et à signer tous les documents s'y rapportant.
DIT que les crédits seront inscrits au budget 2023 du CCAS en recettes au chapitre 77
DIT que cette délibération prend effet dès réception en sous-préfecture et affichage en mairie.

REPARTITION DES VOIX : 11 POUR / 00 ABSTENTION / 00 CONTRE

6. Délibération N° 2023-CACCAS-01-04 : Convention de mise à disposition d'outils partagés entre EDF Solidarités et le CCAS de Buc pour lutter contre la fracture énergétique

Le Conseil d'Administration, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

DECIDE d'approuver les termes de la convention partenariale avec l'entreprise EDF, sise 22-30 avenue de Wagram - 75008 PARIS, qui met en place une relation directe entre le CCAS de Buc et l'équipe Solidarité d'EDF.

PRECISE que la convention est conclue pour une durée d'un an reconductible.

AUTORISE le Président du CCAS à la signer

REPARTITION DES VOIX : 11 POUR / 00 ABSTENTION / 00 CONTRE

7. Délibération N° 2023-CACCAS-01-05 : Convention entre le représentant de l'Etat et le CCAS de Buc pour la transmission électronique des actes au représentant de l'Etat

Sur le rapport de Monsieur le Président du CCAS et sa proposition, Le Conseil d'Administration, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

AUTORISE le CCAS à recourir à la télétransmission des actes soumis au contrôle de légalité, à savoir l'ensemble des délibérations, décisions, arrêtés, conventions et pièces relatives aux marchés publics et accords-cadres, les documents budgétaires et financiers, la fonction publique, les affaires générales ;

AUTORISE Monsieur le Président du Centre Communal d'Action Sociale à signer la convention avec le tiers de télétransmission conventionné par les services de l'Etat ;

AUTORISE Monsieur le Président du Centre Communal d'Action Sociale à signer la convention avec la Préfecture des Yvelines et les éventuels avenants ;

AUTORISE Monsieur le Président du Centre Communal d'Action Sociale à signer tous documents et pièces contractuelles afférents à la dématérialisation et à son exécution.

REPARTITION DES VOIX : 11 POUR / 00 ABSTENTION / 00 CONTRE

8. Secours exceptionnels

Délibération N° 2023-CACCAS-01-06 et 2023-CACCAS-01-06_01 du 02 février 2023 portant secours exceptionnel à une famille bucoise pour favoriser le départ en séjour scolaire pour un montant de 369 euros

Approuvé à l'unanimité

REPARTITION DES VOIX : 11 POUR / 00 ABSTENTION / 00 CONTRE

Délibération N°2023-CACCAS-01-07 et 2023-CACCAS-01-07_01 du 02 février 2023 portant secours exceptionnel à une famille bucoise pour favoriser la participation aux frais liés à la pratique sportive et à la prise en charge des frais de restauration scolaire pour un montant de 343€ et 340€

Approuvé à l'unanimité

REPARTITION DES VOIX : 11 POUR / 00 ABSTENTION / 00 CONTRE

9. Questions diverses

Dates prévisionnelles des conseils d'administration du CCAS 2023 :

- Mardi 28 MARS 2023 A 17H30 (Vote du Budget et du compte administratif)
- JEUDI 22 JUIN 2023 A 17H30 (Vote des subventions aux associations à caractère social)
- JEUDI 12 OCTOBRE 2023 A 17H30 (réunion optionnelle - si demandes d'aides et secours)
- JEUDI 7 DECEMBRE 2023 A 17H30 (Vote des subventions aux associations sportives et culturelles dans le cadre du dispositif Coupons « Sport et culture »).

Questions diverses

Madame MAZERY questionne sur le choix du prestataire qui sera retenu pour effectuer le diagnostic de territoire :

Monsieur le Président du CCAS précise que le choix du prestataire est en cours et qu'il sera fait en fonction de la qualité des indicateurs et de leur diversité. Le diagnostic a pour objectif de mieux comprendre le territoire sous tous ses angles en traitant des éléments quantitatifs mais aussi qualitatifs sur la base de thématiques variées. En effet, la démarche offre une vision tant sur les besoins de la population que sur l'offre existante et sur les projets en cours. La démarche amène donc la collectivité à engager des réflexions sur son action, en cherchant à l'ajuster aux nouveaux besoins et enjeux de la population du territoire.

Au terme de l'étude, une présentation au Conseil d'Administration du CCAS sera proposée

Madame GAULLIER a transmis par voie dématérialisée dans les délais, les questions suivantes :

Le travail que nous avons effectué sur les attributions de logement l'an passé sera-t-il valorisé prochainement?

La cotation, également appelée « scoring », est un outil basé sur des critères tels que définis dans la délibération du CCAS du 15/12/2021, pour sélectionner les demandeurs de logement dont la composition familiale et les ressources correspondent à un logement social disponible. La cotation garantit une procédure de sélection transparente.

Lorsqu'un logement social est libre, le service de la Ville sélectionne tous les dossiers des demandeurs qui répondent aux caractéristiques du logement.

Sont donc retenus à ce stade tous les dossiers dont le nombre de personnes à loger correspond à la surface et au nombre de pièces du logement et dont les ressources permettent de payer le loyer.

Une fois cette première sélection réalisée, les demandeurs sont classés automatiquement selon le nombre de points calculés pour chaque dossier par le biais de l'outil de cotation.

Le travail est donc valorisé à chaque attribution.

La ville est attributaire de 20% des 629 logements sociaux présents sur le territoire. Une rencontre avec les bailleurs est prévue pour les sensibiliser aux critères de cotation communaux.

Lorsque la question se posera de l'attribution des logements BRS, le CCAS aura-t-il son mot à dire ?

Le bail réel solidaire (BRS) est un dispositif de bail de longue durée à vocation sociale. Il a été créé grâce à la loi ALUR du 24 mars 2014. Ce contrat de bail est conclu entre l'OFSY (Organisme Foncier Solidaire des Yvelines) et un preneur/acquéreur.

Conçu pour favoriser l'accès à la propriété et l'investissement immobilier, le bail réel solidaire permet aux acquéreurs d'acheter un bien immobilier à un prix compétitif.

La ville de Buc est très vigilante quant au maintien de sa population sur son territoire, à proposer un parcours résidentiel cohérent et à créer des passerelles vers l'investissement immobilier pour tous les publics, et notamment les seniors en situation de sous-occupation, les jeunes en décohabitation, les jeunes couples etc.

Il s'agit, en parallèle, de poursuivre une démarche vertueuse en résolvant la problématique des mouvements pendulaires très nombreux sur la commune, la problématique des transports en commun et ainsi de préservation de l'environnement.

Avec le Bail Réel Solidaire, le preneur est uniquement propriétaire des murs du bien immobilier neuf, contrairement à un bail classique. L'acquéreur doit louer le terrain ou une partie du terrain sur lequel se trouve le bien. Ces organismes à but non lucratif sont agréés par le Département des Yvelines et contrôlés par le Préfet. Ils ont pour mission l'acquisition et la gestion de terrains, qu'ils soient bâtis ou non.

A l'échelon communal, le Bail Réel Solidaire permet de garantir la vocation sociale des logements et de favoriser la mixité sociale sur la durée, ainsi que de dynamiser des secteurs géographiques dont le marché de l'immobilier est freiné par le prix du foncier.

La signature d'un bail réel solidaire se fait sous certaines conditions. Plusieurs formalités encadrent, par exemple, l'éligibilité des bénéficiaires, qui doivent notamment :

- Disposer de revenus modestes, correspondant aux seuils du Prêt Social de Location-Accession (PSLA) ;
- Respecter les conditions de financement du Bail Réel Solidaire
- Obtenir un prêt bancaire
- Pouvoir verser une redevance de réservation

Le BRS relève donc d'une opération d'acquisition immobilière, soumise à acte notarié et ne peut être piloté par le CCAS.

Le campus de BUC Ressources a obtenu un financement de la région IDF pour la mise en place d'une boutique solidaire .

Il est proposé que Mme GAULLIER en fasse la présentation lors d'une prochaine séance.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 18H54.



2. Arrêtés et Décisions du Président du CCAS



REPUBLIQUE FRANCAISE

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE
3 Rue des Frères Robin – B.P. 90 236 – 78532 BUC Cedex
<http://www.mairie-buc.fr> E-mail : ccas@mairie-buc.fr

CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

Du 28 mars 2023

Arrêté

- Arrêté 2023-02-01 portant nomination de Madame S. JANOCKA en qualité de directrice du CCAS de Buc
- Arrêté 2023-02-02 portant délégation de pouvoir à la Directrice du CCAS
- Arrêté 2023-02-03 portant délégation de signature à la Directrice du CCAS



3. Information au Conseil d'Administration des pouvoirs délégués en matière d'attribution des aides sociales facultatives



CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

LE 28 mars 2023

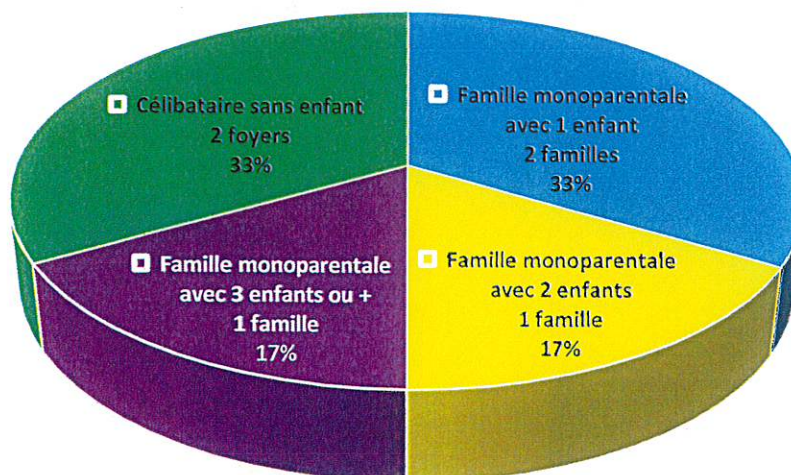
Objet : Bilan des attributions des aides sociales facultatives du 01 janvier 2023 au 20 mars 2023.

Cette aide alimentaire ponctuelle sous forme de tickets services permet l'achat d'alimentation et de produits d'hygiène (à l'exception de l'achat d'alcool).

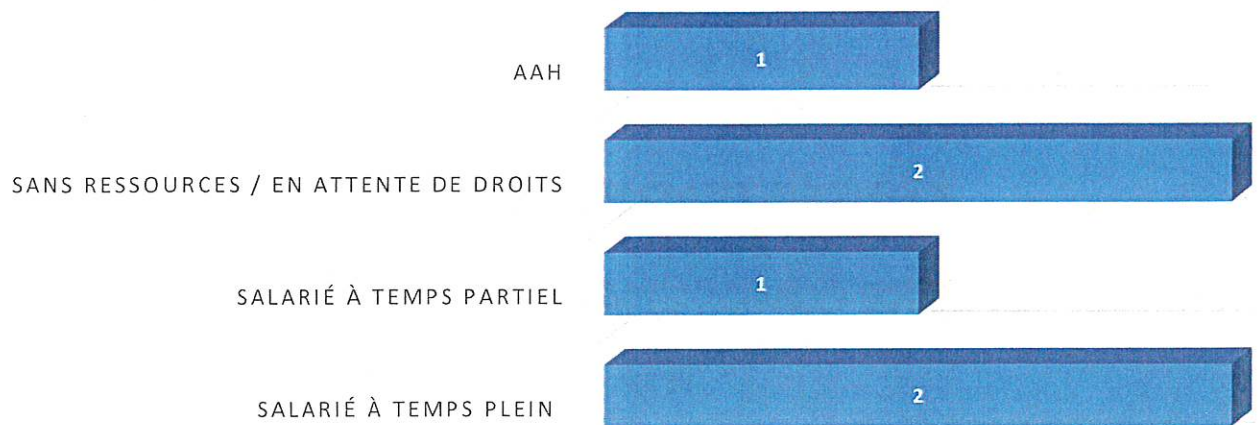
Du 01 janvier au 20 mars 2023, 6 foyers ont bénéficié de tickets services pour un montant total de 490€. Cette aide sociale facultative permet aux Bucois de répondre à la demande alimentaire, en l'attente d'une orientation vers une association spécifique.

La demande est transmise sur évaluation par un travailleur social.

Répartition des bénéficiaires de chèques services par typologie de foyer du 01 janvier au 20 mars 2023



Répartition des bénéficiaires de chèques services par typologie de ressources
du 01 janvier au 20 mars 2023



Il est proposé aux administrateurs du Conseil d'Administration de prendre acte des décisions prises par délégation.



4. Secours exceptionnels

Note de synthèse

Madame a 38 ans.

Elle est arrivée d'Ukraine au matin des conflits armés avec son fils alors âgé de 10 ans.

Madame est hébergée par un particulier à Buc depuis son arrivée
Une demande de logement social a été instruite début janvier 2023.

Sur le plan financier, Mme a été bénéficiaire de l'aide dispensée par la Préfecture destinée aux réfugiés politiques pendant quelques mois sur l'année 2022.

En parallèle, elle a travaillé comme employée libre-service dans un commerce bucois

Son contrat n'a pas été reconduit après le 11 novembre 2022 et Madame est aujourd'hui sans aucune ressource.

Elle a déposé une demande d'allocation retour à l'emploi mais ne sera pas éligible et ne peut bénéficier de l'allocation d'aide aux Ukrainiens délivrée par l'OFII uniquement lors des entretiens de renouvellement des autorisations provisoires de séjour. Elle pourra refaire une demande dès le 27 mars 2023.

Une demande d'allocation a été faite auprès de la CAF en vue de l'obtention du RSA ou de l'allocation parent isolé.

Son fils est scolarisé en UP2A au collège de Clagny à Versailles

Il fréquente le Spot, ce qui lui permet des moments de lien social privilégié et de pratique active du français.

Mme bénéficie d'un coefficient très bas. Toutefois, afin d'éviter de déséquilibrer son budget déjà précaire et de créer des dettes, nous sollicitons le CCAS afin d'aider à la prise en charge de la facture pour un montant de 219.56 euros (frais lié à un séjour estival avec l'accueil jeune et animations entre septembre et décembre 2022)

Mme devra par la suite régler mensuellement les frais auprès de la régie.



REPUBLIQUE FRANCAISE

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

3 Rue des Frères Robin – B.P. 90 236 – 78532 BUC Cedex

<http://www.mairie-buc.fr> E-mail : ccas@mairie-buc.fr

CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

Le 28 mars 2023

Objet : Projet de délibération portant secours exceptionnel à la faveur d'une administrée bucoise

Vu le Code de l'Action Sociale et des familles,

Entendu l'exposé de la situation de par Monsieur le Président du CCAS, le Conseil d'Administration est invité à :

- **Décider** d'accorder une aide exceptionnelle à Madame en prenant en charge partiellement les frais liés à la fréquentation de l'Espace Jeune le SPOT
 - Soit la somme de **219.56€ (Deux cent dix-neuf euros et cinquante-six centimes)** pour l'aide au paiement des factures du SPOT
- **Dire** que le montant de cette dépense sera versé directement auprès de la régie municipale.
- **Dire** que le montant de ces dépenses sera inscrit à l'article 65134 intitulé « Aides » du Centre Communal d'Action Sociale.

Note de synthèse

Madame a 39ans.

Elle est arrivée d'Ukraine en mars 2021, au matin des conflits armés, avec sa fille, alors âgée de 4 ans.

Madame est hébergée par un particulier à Buc depuis son arrivée
Une demande de logement social a été instruite début janvier 2023.

Sur le plan financier, Mme a été bénéficiaire de l'aide dispensée par la Préfecture destinée aux réfugiés politiques. Elle perçoit 300 euros mensuels.

Madame est trilingue anglais, russe et ukrainien.
Elle est accompagnée par le Pôle emploi dans son apprentissage du français

Sa fille, âgée de 5 ans désormais, est scolarisée en grande section de maternelle à Buc

Mme bénéficie d'un coefficient très bas. Toutefois, afin d'éviter de déséquilibrer son budget déjà précaire et de créer des dettes, nous sollicitons le CCAS afin d'aider à la prise en charge de la facture de périscolaire et restauration pour un montant de 282.11 euros.

Mme devra par la suite régler mensuellement les frais auprès de la régie.



REPUBLIQUE FRANCAISE

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

3 Rue des Frères Robin – B.P. 90 236 – 78532 BUC Cedex

<http://www.mairie-buc.fr> E-mail : ccas@mairie-buc.fr

CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

Le 28 mars 2023

Objet : Projet de délibération portant secours exceptionnel à la faveur d'une administrée bucoise

Vu le Code de l'Action Sociale et des familles,

Entendu l'exposé de la situation de par Monsieur le Président du CCAS, le Conseil d'Administration est invité à:

Décider d'accorder une aide exceptionnelle à Madame en prenant en charge partiellement les frais de périscolaire et restauration scolaire pour son enfant,

- **Soit la somme de 282.11€ (Deux cent quatre-vingt-deux euros et onze centimes)** pour l'aide au paiement des factures de restauration scolaire et périscolaire

Dire que le montant de cette dépense sera versée directement auprès de la régie municipale.

Dire que le montant de ces dépenses sera inscrit à l'article 65134 intitulé « Aides » du Centre Communal d'Action Sociale.

Note de synthèse

Monsieur a 61 ans. Il est divorcé sans enfant.

Sur le plan professionnel, Mr a travaillé de nombreuses années comme chauffeur poids-lourd dans une entreprise de béton située à Buc. Il a été licencié en 2018.

Depuis, Mr a perçu les allocations de retour à l'emploi pendant deux ans, après plusieurs mois de régularisation administrative.

En août 2022, Mr était en fin de droits et a dû faire une demande d'Allocation de Solidarité Spécifique (ASS) mais une erreur d'horodatage Pôle Emploi a reculé l'ouverture de droits. La situation n'a été régularisée sans antériorité qu'en février 2023.

Il perçoit à ce jour 520 euros mensuels.

Sur le plan de la santé, Monsieur se déplace difficilement et un suivi médical est à envisager.

Mr ne souhaite pas se soigner pour éviter une dépense supplémentaire. Une demande Protection Universelle Maladie a été instruite.

Monsieur est resté sans ressources pendant plusieurs mois et vit dans des conditions de précarité importantes encore aujourd'hui. Il bénéficie du soutien de la Croix-Rouge et d'associations d'aide alimentaire.

Le bénéfice du portage de repas lui a été accordé au vu de ses problématiques de santé.

Les mois sans ressources ont fortement précarisé son quotidien et Mr a contracté une dette de portage de repas à domicile sur les mois de septembre à novembre 2023.

Un accompagnement social est en cours et Mr travaille activement à la résolution de ses problématiques financières avec le Conseil Départemental des Yvelines.

Afin d'éviter d'aggraver sa situation financière déjà fragile, le CCAS est sollicité pour une aide exceptionnelle pour la prise en charge des frais liés à la prestation de portage de repas à hauteur de 368€ (trois cent soixante-huit euros) versé au Trésor Public



REPUBLIQUE FRANCAISE

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

3 Rue des Frères Robin – B.P. 90 236 – 78532 BUC Cedex

<http://www.mairie-buc.fr> E-mail : ccas@mairie-buc.fr

CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

Le 28 mars 2023

Objet : Projet de délibération portant secours exceptionnel à la faveur d'un administré bucois

Vu le Code de l'Action Sociale et des familles,

Entendu l'exposé de la situation de par Monsieur le Président du CCAS, le Conseil d'Administration est invité à:

- **Décider** d'accorder une aide exceptionnelle en prenant en charge partiellement les frais liés à la prestation de portage de repas
 - **Soit la somme de 368€ (trois cent soixante-huit euros)** pour l'aide au paiement des factures de portage de repas
- **Dire** que le montant de cette dépense sera versé directement auprès du Trésor Public
- **Dire** que le montant de ces dépenses sera inscrit à l'article 65134 intitulé « Aides » du Centre Communal d'Action Sociale.

Note de synthèse

Madame a 52 ans. Elle est divorcée et a à charge ses deux enfants de 24 et 15 ans.
Les enfants sont en garde alternée, aucune pension alimentaire n'est versée

Sur le plan professionnel, Mme est enseignante en élémentaire.
Elle perçoit 2 800 euros nets mensuels.

Madame est propriétaire. Elle paie 723 euros de charges mensuelles.

L'aîné est âgé de 24 ans et sous tutelle de sa mère dans le cadre d'une habilitation familiale.
Porteur de handicap psychique invalidant, il est bénéficiaire de l'allocation adulte handicapé et bénéficie d'un accueil de jour à raison de 4 jours par semaine.
La famille a sollicité une place en structure spécialisée avec hébergement afin que ce jeune puisse gagner en autonomie il y a déjà 6 ans.

Par ailleurs, les deux enfants sont suivis par un psychologue (cout 110 euros mensuels)

Dans le cadre de son accompagnement médico-psychologique, afin de renforcer les acquis d'indépendance de ce jeune, de développer sa sociabilité mais aussi afin de contribuer au répit des aidants, un séjour adapté lui a été proposé pour une durée de 7 jours.

Il comprend le voyage et le soutien médical et psychologique

Son coût total est 1 590 euros.

Madame a déjà honoré un paiement de 529.50 euros.

Le jeune participera à hauteur de 318.50 euros.

Le père refuse de participer aux frais.

Madame n'a pas de comité d'entreprise.

Elle prendra en charge les 743 euros restant mais cela fragile son budget déjà restreint.

Afin de favoriser le départ en séjour de ce jeune et de soutenir Madame financièrement, le CCAS est sollicité pour une aide exceptionnelle pour la prise en charge partielle des frais de séjour à hauteur de 400€ (quatre cent euros) versé directement à Madame.



REPUBLIQUE FRANCAISE

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

3 Rue des Frères Robin – B.P. 90 236 – 78532 BUC Cedex

<http://www.mairie-buc.fr> E-mail : ccas@mairie-buc.fr

CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

Le 28 mars 2023

Objet : Projet de délibération portant secours exceptionnel à la faveur d'une administrée bucoise

Vu le Code de l'Action Sociale et des familles,

Entendu l'exposé de la situation par Monsieur le Président du CCAS, le Conseil d'Administration est invité à :

- **Décider** d'accorder une aide exceptionnelle en prenant en charge partiellement les frais liés à au séjour thérapeutique
 - **Soit la somme de 400€ (quatre cent euros)** pour l'aide au paiement du séjour
- **Dire** que le montant de cette dépense sera versé directement auprès de Madame
- **Dire** que le montant de ces dépenses sera inscrit à l'article 65134 intitulé « Aides » du Centre Communal d'Action Sociale.



5. Adoption du Compte de Gestion dressé pour l'exercice 2022 par le Receveur

INTRODUCTION

Dernier document de l'année budgétaire 2022, le compte administratif reprend en fin d'exercice, l'ensemble des mandats et titres émis par l'ordonnateur et indique, pour chacun des chapitres et articles ouverts au budget, les crédits votés, le cumul des titres et mandats, les restes à réaliser et les crédits annulés.

A la différence du budget primitif et des décisions modificatives, qui doivent être strictement équilibrés, le compte administratif fournit la réalité des résultats comptables, qui pourront être sensiblement différents des prévisions budgétaires, compte tenu des aléas de gestion.

Il constate généralement un résultat de fonctionnement excédentaire (constitué par le cumul du résultat de l'exercice et du résultat antérieur reporté) et un résultat d'investissement déficitaire (constitué du solde d'exécution de l'exercice et des restes à réaliser), correspondant à un besoin de financement. Néanmoins, le budget du CCAS ne comportant que peu de dépenses d'investissement, il fait rarement état d'un déficit dans cette section et comporte rarement des restes à réaliser.

L'exécution 2022 du budget du CCAS est présentée dans ce rapport.

A l'issue, le Conseil d'Administration sera invité à :

- Adopter le Compte de Gestion dressé pour l'exercice 2022 par le Receveur
- Approuver le Compte Administratif dressé pour l'exercice 2022 par le CCAS
- Décider de l'affectation des résultats 2022 au budget 2023

I – PRESENTATION GENERALE DES RESULTATS 2022

Le compte administratif 2022 du budget du CCAS (M57) présente un résultat global de clôture de **60 302.41€** et un solde d'exécution excédentaire s'élevant à **25 339.28€**.

Ce résultat global se décompose comme suit :

- **Excédent de fonctionnement : 21 361.78 €**,
- **Excédent d'investissement : 3 977.50 €**.

FONCTIONNEMENT		
Réalisations de l'exercice 2022 (Recettes)	a	72 697.00€
Réalisations de l'exercice 2022 (Dépenses)	b	51 335.22€
Solde d'exécution 2022	(a-b)	21 361.78 €
Résultat reporté 2021 (dépenses)	c	21 058.17€
Résultat de fonctionnement de clôture 2022 à reporter	$d = (a - b) + c$	42 419.95€
INVESTISSEMENT		
Réalisations de l'exercice 2022 (Recettes)	e	5 174.07€
Réalisations de l'exercice 2022 (Dépenses)	f	1 196.57€
Solde d'exécution 2022	(e-f)	3 977.50€
Excédent d'investissement 2021 reporté	g	13 904.96€
Résultat d'investissement de clôture à reporter + Excédent d'investissement 2022	$h = (e - f) + g$	17 882.46€
RESULTAT GLOBAL DE CLOTURE	= d + h	60 302.41€
<i>Solde des restes à réaliser</i>	<i>i</i>	<i>0 €</i>
<i>Solde d'exécution</i>	$(a-b) + (e-f)$	25 339€
<i>Excédent de financement (résultat investissement de clôture - solde des restes à réaliser)</i>	$= h - i$	17 882.46€

Les résultats de fonctionnement et d'investissement sont constitués du résultat de l'exercice 2022 cumulé du report du résultat de l'exercice 2021.

- ✓ Le résultat de fonctionnement 2022 présente un excédent pour l'année 2022 à hauteur de 21 361.78€ (a-b).

A cet excédent s'ajoute le résultat de fonctionnement reporté 2021 qui était excédentaire à hauteur de 21 058.17€ (g).

Le résultat de fonctionnement global de clôture 2022 est excédentaire et s'élève à **42 419.95€** (d)

- ✓ Le résultat de d'investissement présente un excédent pour l'année 2022 à hauteur de 3 977.50€ (e-f). A cet excédent s'ajoute le résultat d'investissement reporté 2021 qui était excédentaire à hauteur de 13 904.96€ (g).

Le résultat d'investissement global de clôture 2022 est excédentaire et s'élève à **17 882.46€** (h)

A – Dépenses et recettes de fonctionnement

DEPENSES	BP	Reste à réaliser	Réalisé	
Dépenses réelles	89 325.93€	0	46 161.15 €	
Dépenses d'ordre	5 174.07€	0	5 174.07€	
Total Dépenses	94 500€	0€	51 335.22€	Taux de réalisation 54%

En 2022, les **dépenses réelles de fonctionnement** ont été réalisées à 48.85% des prévisions budgétaires.

RECETTES	BP	Reste à réaliser	Réalisé
Recettes réelles	73 441.83€	0	72 697.00€
Résultat reporté	21 058.17€	0	
Total recettes	94 500€	0€	72 697.00€

Le CCAS a perçu **72 697€** de **recettes réelles de fonctionnement** en 2022, soit un taux de réalisation de 99%.

Le résultat global de clôture de la section fonctionnement est de 42 419.95 € pour l'année 2022

B – Dépenses et recettes d'investissement

Les recettes d'investissement issues de l'excédent 2021 et de la dotation aux amortissements ont offert au CCAS la possibilité de pourvoir à des dépenses d'investissement.

En 2022, les dépenses d'investissement sont de 1 196.57€.

Les **recettes d'investissement**, prévues à hauteur de 5 174.07€ ont été réalisées à 100%.

II – PRESENTATION DETAILLEE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2022

A – Section de fonctionnement

1 – Dépenses et recettes de l'exercice 2022

DEPENSES REELLES	réalisé 2022	RECETTES REELLES	réalisé 2022
CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	19 103.42€	PRODUITS DES SERVICES	1 510€
		DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS	70 000€
CHARGES A CARACTERE GENERAL	8 792.33€	AUTRES PDTS GESTION COURANTE	1 187€
AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	18 265.40€		
SOUS-TOTAL (1)	46 161.15€	TOTAL (4)	72 697€
DEPENSES D'ORDRE	Réalisé 2022	RECETTES D'ORDRE	Réalisé 2022
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS	5 174.07€		-
TOTAL (2)	5 174.07€	TOTAL (5)	-
		RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE	21 058.17€
TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT 3=(1+2)	51 335.22€	TOTAL RECETTES 6=(4+5)	93 755.17€

2. Déclinaison du compte administratif 2022

2.1 Recettes de fonctionnement

En 2022, les recettes de fonctionnement du budget Action sociale du CCAS, s'élèvent à 93 755.17€. Elles sont réparties de la manière suivante :

- Subvention de la Ville 70 000€
- Produits de gestion courante et exceptionnels (dons et remboursements de CAP inutilisés) : 1 187€
- Produits des services (produit des ventes de concessions dans les cimetières) : 1 510€
- Résultat de fonctionnement de l'année 2021 reporté : 21 058.17€

2.2 Dépenses réelles de fonctionnement :

Les dépenses réelles de fonctionnement de l'année 2022 s'élèvent à 46 161.15€.

Les dépenses principales sont les charges de personnel, pour 19 103.42€.

Elles comprennent les traitements et charges des postes pour 0.8 ETP répartis sur les poste de Directeur du CCAS et son assistant, tous deux mis à disposition à 40% par la Ville de Buc entre janvier et juillet 2022.

Viennent ensuite les autres charges de gestion courante, c'est-à-dire les différentes dépenses inhérentes à la mise en œuvre de l'action sociale (aides accordées à la faveur des Bucois) pour une dépense globale de 18 265.40€ répartis comme suit :

- Aides accordées au titre de l'aide sociale facultative 4 735.07€
- Aides alimentaires sous forme de chèques services 2 000€
- Adhésion à l'Union Nationale des CCAS 280.33€
- Subventions aux associations à caractère social représentent une dépense de 8 400€
- Aides spécifiques « Chèque sport et culture » ayant pour vocation de permettre aux jeunes Bucois de pratiquer une activité sportive ou culturelle en participant aux frais liés à la cotisation annuelle. 2 850€

Enfin, les charges à caractère général représentent 8 792.33€ et regroupent les dépenses telles que :

- L'ensemble des prestations à destination des publics précarisés et/ou seniors (paniers gourmands de fin d'année et chocolats pour les bucois en EHPAD) : 2 275€
- Les charges générales de fonctionnement (maintenance et hébergement des logiciels, petit matériels) : 1 921.33€
- Financement des permanences juridiques et administratives Nouvelles Voies : 4 596€

Le taux de réalisation des dépenses de fonctionnement est faible du fait de l'inexécution d'animations à vocation sociale engendrée par les contraintes de personnel qui ont perduré en 2022.

L'excédent des dépenses de fonctionnement 2022 sera donc de 21 361.78€ et sera affecté au budget 2023.

B – Section d'investissement

En 2022, les dépenses d'investissement de l'exercice 2022 s'élève à 1 1196.57€.

Les recettes d'investissement 2022 s'élèvent 5 174.07€ et s'ajoutent au report d'investissement 2021 s'élève à 13 904.96€.

Le résultat global des recettes d'investissement 2022 est de 19 079.03€

Ainsi, le résultat d'investissement de clôture 2022 en investissement se porte à 17 882.46 euros

Note de synthèse

Après s'être fait présenter le Budget Primitif de l'exercice 2022, les titres définitifs de créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux des mandats, le Compte de Gestion est dressé par le Receveur accompagné des états de développement des comptes de tiers ainsi que l'état de l'actif, l'état du passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer,

Le Receveur a repris dans ses écritures :

- Le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2021,
- Celui de tous les titres de recettes émis,
- Et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés.

Il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures.

Le Conseil d'Administration est invité à :

- **ADOPTER** le Compte de Gestion dressé pour l'exercice 2022 par le Receveur, pour le budget du CCAS de Buc.



REPUBLIQUE FRANCAISE

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

3 Rue des Frères Robin – B.P. 90 236 – 78532 BUC Cedex

<http://www.villedebuc.fr> E-mail : ccas@mairie-buc.fr

CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

Le 28 mars 2023

Objet : Projet de délibération portant adoption du Compte de Gestion –Année 2022 – Budget CCAS

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

CONSIDÉRANT que le Compte Administratif 2022 est conforme au compte de gestion 2022 présenté par Madame le Receveur,

CONSIDÉRANT qu'il convient de statuer sur l'ensemble des opérations effectuées du 1^{er} janvier 2022 au 31 décembre 2022 y compris celles relatives à la journée complémentaire,

CONSIDÉRANT l'exécution du budget de l'exercice 2022 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires,

CONSIDÉRANT la comptabilité des valeurs inactives,

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur Stéphane GRASSET, Président du CCAS ,

Le Conseil d'Administration est invité à, après en avoir délibéré,

ADOPTER le Compte de gestion dressé pour l'exercice 2022 par le Receveur pour le budget du CCAS de la Ville de Buc

(Annexe 1 : Compte de Gestion – exercice 2022 transmis par le Trésor Public)

Résultats budgétaires de l'exercice

63000 - CCAS BUC

Exercice 2022

	SECTION D'INVESTISSEMENT	SECTION DE FONCTIONNEMENT	TOTAL DES SECTIONS
RECETTES			
Prévisions budgétaires totales (a)	19 079,03	94 500,00	113 579,03
Titres de recette émis (b)	5 174,07	72 697,00	77 871,07
Réductions de titres (c)	0,00	0,00	0,00
Recettes nettes (d = b - c)	5 174,07	72 697,00	77 871,07
DEPENSES			
Autorisations budgétaires totales (e)	19 079,03	94 500,00	113 579,03
Mandats émis (f)	1 196,57	51 863,22	53 059,79
Annulations de mandats (g)	0,00	528,00	528,00
Dépenses nettes (h = f - g)	1 196,57	51 335,22	52 531,79
RESULTAT DE L'EXERCICE			
(d - h) Excédent	3 977,50	21 361,78	25 339,28
(h - d) Déficit			

Résultats d'exécution du budget principal et des budgets des services non personnalisés

63000 - CCAS BUC

Exercice 2022

	RESULTAT A LA CLOTURE DE L'EXERCICE PRECEDENT : 2021	PART AFFECTEE A L'INVESTISSEMENT : EXERCICE 2022	RESULTAT DE L'EXERCICE 2022	TRANSFERT OU INTEGRATION DE RESULTATS PAR OPERATION D'ORDRE NON BUDGETAIRE	RESULTAT DE CLOTURE DE L'EXERCICE 2022
I - Budget principal					
Investissement	13 904,96		3 977,50		17 882,46
Fonctionnement	21 058,17		21 361,78		42 419,95
TOTAL I	34 963,13		25 339,28		60 302,41
II - Budgets des services à caractère administratif					
TOTAL II					
III - Budgets des services à caractère industriel et commercial					
TOTAL III					
TOTAL I + II + III	34 963,13		25 339,28		60 302,41



**6. Approbation du compte
administratif dressé pour l'exercice
2022 par le CCAS**



REPUBLIQUE FRANCAISE
CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE
3 Rue des Frères Robin – B.P. 90 236 – 78532 BUC Cedex
<http://www.villedebuc.fr> E-mail : ccas@mairie-buc.fr

CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

Le 28 mars 2023

Objet : Projet de délibération portant approbation du Compte Administratif – exercice 2022

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU le Compte de Gestion 2022 du CCAS présenté par Madame la Trésorière Principale de Versailles et adopté ce jour,

CONSIDÉRANT que le Conseil d'Administration du CCAS, réuni sous la présidence de Monsieur GRASSET, Président du CCAS, s'est fait présenter le Budget Primitif 2022 – à noter l'absence de décision modificative en 2022 - et le compte administratif 2022

CONSIDÉRANT que le tableau ci-dessous récapitule les grands ensembles financiers constatés dans ce compte administratif :

FONCTIONNEMENT	
Réalisations de l'exercice 2022 (Recettes)	72 697.00€
Réalisations de l'exercice 2022 (Dépenses)	51 335.22€
Résultat reporté 2021 (dépenses)	21 058.17€
Résultat de fonctionnement de clôture 2022	42 419.95€
INVESTISSEMENT	
Réalisations de l'exercice 2022 (Recettes)	5 174.07€
Réalisations de l'exercice 2022 (Dépenses)	1 196.57€
Excédent d'investissement 2021 reporté	13 904.96€
Résultat d'investissement de clôture à reporter + Excédent d'investissement 2022	17 882.46€

RESULTAT GLOBAL DE CLOTURE	60 302.41€
<i>Solde des restes à réaliser</i>	<i>0 €</i>
<i>Excédent de financement (résultat investissement de clôture - solde des restes à réaliser)</i>	<i>17 882.46€</i>

Monsieur GRASSET, Président du CCAS, ordonnateur de l'exercice budgétaire 2022, se retire et la présidence de séance de l'Assemblée est assurée par Monsieur/Madame _____ qui procède au vote.

Le Conseil d'Administration, après en avoir délibéré, est invité à :

- **Approuver** le compte administratif de l'exercice 2022
- **Dire** que Monsieur le Président du CCAS et Madame le Receveur sont chargées, chacune en ce qui la concerne, de l'exécution de la présente délibération

(Annexe 2+ Maquette budgétaire du Compte Administratif 2022 du CCAS de Buc)

CCAS de la Ville de Buc – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2022

V – ARRETES ET SIGNATURES

Nombre de membres en exercice :

Nombre de membres présents :

Nombre de suffrages exprimés :

VOTES :

POUR :

CONTRE :

ABSTENTIONS :

Date de convocation :

Présenté par : Le Président

Délibéré par l'assemblée, réunie en session ordinaire le 28/03/2023

Les membres de l'assemblée délibérante du Conseil d'Administration du CCAS de Buc,

GRASSET	Stéphane	
MORELLI	Elisabeth	
MESSINA-DOMINIONI	Céleste	
CHEVALIER-SAINCILY	Annie	
GAULIER	Françoise	

MAZERY	Pierrette	
SARRAU	Frédérique	
BARRET	Isabelle	
BOSSE	Yann	
CHARLEMAGNE	Diane	
CORIZZI	Catherine	
DE DINECHIN	Anne-Laure	
ZEKRI	Malika	

Certifié exécutoire par le Président du CCAS, compte tenu de la transmission en Préfecture le
Et de la publication le

A BUC, le

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Centre communal d'action sociale : CCAS DE BUC (1)

(2) AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE

Numéro SIRET : 26780044900014

POSTE COMPTABLE : SERVICE DE GESTION COMPTABLE DE VERSAILLES

M. 57

Compte administratif

Voté par nature

BUDGET : C.C.A.S. DE BUC (3)

ANNEE 2022

(1) Indiquer soit le nom de la collectivité, soit le libellé de l'établissement, soit le nom du syndicat mixte relevant de l'article L. 5721-2 du CGCT.

(2) A compléter s'il s'agit d'un budget annexe.

(3) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

I – INFORMATIONS GENERALES		I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES		A

Informations statistiques	
	Valeurs
Population totale	0

Informations fiscales (N-2)	
Indicateur de ressources fiscales ou potentiel fiscal par habitant (1)	0,00

Informations financières – ratios		Valeurs
1	Dépenses réelles de fonctionnement / population	0,00
2	Recettes réelles de fonctionnement / population	0,00
3	Dépenses d'équipement brut / population	0,00
4	Encours de dette / population (2) (3)	0,00
5	DGF / population	0,00
6	Dépenses de personnel / dépenses réelles de fonctionnement (4)	41,38 %
7	Dépenses réelles de fonctionnement et remboursement annuel de la dette en capital / recettes réelles de fonctionnement (4)	63,50 %
8	Dépenses d'équipement brut / recettes réelles de fonctionnement	1,65 %
9	Encours de la dette / recettes réelles de fonctionnement (2) (3) (4)	0,00 %
10	Epargne brute / recettes réelles de fonctionnement (2) (4)	36,50 %

(1) A renseigner selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité. Informations comprises dans la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1, établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios s'appuyant sur l'encours de la dette se calculent à partir du montant de la dette au 31 décembre N.

(3) L'encours de dette doit comprendre les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n° 2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A et 1595 du code général des impôts

(4) Pour les syndicats mixtes, seules ces données sont à renseigner.

**I – INFORMATIONS GENERALES
POUR MEMOIRE : MODALITES DE VOTE DU BUDGET**

I

B

I – L'assemblée délibérante a voté le budget :

- au niveau du chapitre (1) pour la section d'investissement ;
- au niveau du chapitre (1) pour la section de fonctionnement ;
- sans (2) vote formel sur les chapitres « opérations d'équipement » ;
- sans (2) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, sans vote formel sur chacun des chapitres, en fonctionnement, et en investissement sans vote formel pour les chapitres « opération d'équipement ».

III – L'assemblée délibérante a autorisé le président à opérer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre dans les limites suivantes (3) :

IV – En l'absence de mention au paragraphe III ci-dessus, le président est réputé ne pas avoir reçu l'autorisation de l'assemblée délibérante de pratiquer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre.

V – Les provisions sont budgétaires (4).

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » vote formel.

(3) Au maximum dans la limite de 7,5 % des dépenses réelles de la section, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel.

(4) A compléter par un seul des deux choix suivants, selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité :

- semi budgétaire ;

- budgétaire par délibération N° ... du ...

I – INFORMATIONS GENERALES		I
EXECUTION DU BUDGET – RESULTATS		C1

RESULTAT DE L'EXERCICE				
	Mandats émis	Titres émis	Reprise résultats exercice antérieur (1)	Résultat ou solde (A) (1)
TOTAL DU BUDGET	52 531,79	77 871,07	34 963,13 A1	60 302,41
Investissement	1 196,57	5 174,07 (2)	13 904,96 A2	17 882,46
Dont 1068		0,00		
Fonctionnement	51 335,22	72 697,00 (3)	21 058,17 A3	42 419,95

RESTES A REALISER (4)					
	Dépenses	Recettes			Solde (B) (5)
TOTAL des RAR	I + II	0,00	III + IV	0,00	B1
Investissement	I	0,00	III	0,00	B2
Fonctionnement	II	0,00	IV	0,00	B3

RESULTAT CUMULE = (A) + (B) (6)	
TOTAL	60 302,41
Investissement	17 882,46
Fonctionnement	42 419,95

(1) Indiquer le signe - si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

(2) Solde d'exécution de N-2 reporté sur la ligne budgétaire 001 du compte administratif N-1. Indiquer le signe - si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

(3) Résultat de fonctionnement reporté sur la ligne budgétaire 002 du compte administratif N-1. Indiquer le signe - si déficitaire, et + si excédentaire.

(4) A reporter au budget primitif ou au budget supplémentaire N+1.

(5) Indiquer le signe - si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

(6) Indiquer le signe - si déficit ou besoin de financement, + si excédent.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DU BUDGET – RAR DEPENSES	C2

DETAIL DES RESTES A REALISER N EN DEPENSES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Dépenses engagées non mandatées
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(I) 0,00
018	RSA	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(II) 0,00
011	Charges à caractère général (4)	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4)	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
65	Autres charges de gestion courante (4)	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges spécifiques (4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. Ces restes à réaliser seront repris au BP ou au BS N+1.

(2) Selon le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DU BUDGET – RAR RECETTES	C3

DETAIL DES RESTES A REALISER N EN RECETTES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Titres restant à émettre
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(III) 0,00
018	RSA	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (3)	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(IV) 0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00
73	Impôts et taxes	0,00
731	Fiscalité locale	0,00
74	Dotations et participations (4)	0,00
75	Autres produits de gestion courante (4)	0,00
013	Atténuations de charges (4)	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
76	Produits financiers	0,00
77	Produits spécifiques (4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. Ces restes à réaliser seront repris au BP ou au BS N+1.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE
VUE D'ENSEMBLE – EXECUTION DU BUDGET

		DEPENSES		RECETTES	
		A	B	G	H
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section de fonctionnement	51 335,22		72 697,00	
	Section d'investissement		1 196,57		5 174,07
		+			

REPORTS DE L'EXERCICE N-1		C	D	I	J
	Report en section de fonctionnement (002)	0,00			(si excédent) 21 058,17
	Report en section d'investissement (001)		0,00		(si excédent) 13 904,96
		+			

TOTAL EXERCICE (réalisations + reports N-1)	52 531,79	= G + H + I + J	112 834,20
---	------------------	------------------------	-------------------

RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1 (1)		E	F	K	L
	Section de fonctionnement	0,00		0,00	
	Section d'investissement		0,00		0,00
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1	0,00		0,00	= K + L

RESULTAT CUMULE		= A + C + E	= B + D + F	= G + I + K	= H + J + L	= A + B + C + D + E + F	= G + H + I + J + K + L
	Section de fonctionnement	51 335,22		93 755,17			
	Section d'investissement		1 196,57		19 079,03		
	TOTAL CUMULE	52 531,79		112 834,20			

(1) Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.
 Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice.

II – PRESENTATION GENERALE	II
EQUILIBRE FINANCIER – INVESTISSEMENT	B1

SECTION D'INVESTISSEMENT – REALISATIONS
(y compris les restes à réaliser N-1)

Chap.	Libellé	Mandats	Titres
018	RSA	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf 138) (1)		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (2)		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (y compris opérations) (1)	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (y compris opérations) (1) (11)	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (y compris opérations) (1)	1 196,57	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (y compris opérations) (1) (3)	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (y compris opérations) (1)	0,00	0,00
Total des réalisations d'équipement		1 196,57	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (4)	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (1) (5)	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (6)	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (1)	0,00	0,00
Total des réalisations financières		0,00	0,00
45...	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00
Total des réalisations réelles en investissement		1 196,57	0,00
040	Opérations ordre transf. entre sections (8) (9)	0,00	5 174,07
041	Opérations patrimoniales (8)	0,00	0,00
Total des réalisations d'ordre en investissement		0,00	5 174,07

TOTAL DES OPERATIONS D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE

TOTAL	I + III	1 196,57	II + IV	5 174,07
--------------	---------	-----------------	---------	-----------------

RESULTATS ANTERIEURS

001 Solde d'exécution de la section d'investissement N-1 reporté	V	0,00	VI	13 904,96
1068 Excédents de fonctionnement capitalisés			VII	0,00

TOTAL CUMULE DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT

TOTAL DE LA SECTION	I + III + V	1 196,57	II + IV + VI + VII	19 079,03
SOLDE D'EXECUTION (recettes – dépenses) (10)		17 882,46		

(1) Hors dépenses et recettes imputées au chapitre 018.

(2) Sauf 165, 166 et 16449.

(3) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(4) En recettes, sauf 1068.

(5) En recettes, détail du 138.

(6) A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(8) DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041.

(9) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 69 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(10) Mettre le signe (-) en cas de déficit ou (+) en cas d'excédent.

(11) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE	II
EQUILIBRE FINANCIER – FONCTIONNEMENT	B2

SECTION DE FONCTIONNEMENT – REALISATIONS
(y compris les restes à réaliser et rattachements N-1)

MANDATS EMIS		TITRES EMIS	
OPERATIONS REELLES ET MIXTES			
011 Charges à caractère général (1)	8 792,33	70 Prod. services, domaine, ventes diverses	1 510,00
012 Charges de personnel et frais assimilés (1)	19 103,42	73 Impôts et taxes (sauf 731)	0,00
		731 Fiscalité locale	0,00
		74 Dotations et participations (1)	70 000,00
65 Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (1)	18 265,40	75 Autres produits de gestion courante (1)	1 187,00
6586 Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00		
014 Atténuations de produits	0,00	013 Atténuations de charges (1)	0,00
016 APA	0,00	016 APA	0,00
017 RSA / Régularisations de RMI	0,00	017 RSA / Régularisations de RMI	0,00
Total dépenses de gestion des services	46 161,15	Total recettes de gestion des services	72 697,00
66 Charges financières	0,00	76 Produits financiers	0,00
67 Charges spécifiques (1)	0,00	77 Produits spécifiques (1)	0,00
68 Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (1)	0,00	78 Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (1)	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES ET MIXTES	I 46 161,15	TOTAL RECETTES REELLES ET MIXTES	II 72 697,00

OPERATIONS D'ORDRE (2)			
042 Opérations ordre transf. entre sections (3)	5 174,07	042 Opérations ordre transf. entre sections (3)	0,00
043 Opérations ordre intérieur de la section	0,00	043 Opérations ordre intérieur de la section	0,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE	III 5 174,07	TOTAL RECETTES D'ORDRE	IV 0,00

TOTAL DES DEPENSES DE L'EXERCICE	I + III 51 335,22	TOTAL DES RECETTES DE L'EXERCICE	II + IV 72 697,00
---	--------------------------	---	--------------------------

RESULTAT REPORTE DE N-1			
002 Résultat de fonctionnement reporté	V 0,00	002 Résultat de fonctionnement reporté	VI 21 058,17

TOTAL DES DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	I + III + V 51 335,22	TOTAL DES RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	II + IV + VI 93 755,17
---	------------------------------	---	-------------------------------

SOLDE D'EXECUTION (recettes – dépenses) (4)	42 419,95
--	------------------

(1) Hors dépenses et recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(2) DF 042 = RI 040 ; RF 042 = DI 040 ; DF 043 = RF 043.

(3) Les comptes 68 et 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(4) Mettre le signe (-) en cas de déficit ou (+) en cas d'excédent.

II – PRESENTATION GENERALE	II
BALANCE GENERALE – DEPENSES	C1

MANDATS EMIS (y compris sur les restes à réaliser N-1)

INVESTISSEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL Réalisé
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00	0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (4)	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectation (BA, régie)	(7) 0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00
19	Neutral. et régul. d'opérations	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3) (5)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5) (10)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3) (5)	1 196,57	0,00	1 196,57
22	Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	(8) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3) (5)	0,00	0,00	0,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations (reprises)	0,00	0,00	0,00
29	Dépréciations des immobilisations (4)	0,00	0,00	0,00
39	Dépréciation des stocks et en-cours (4)	0,00	0,00	0,00
3...	Stocks et en-cours	0,00	0,00	0,00
198	Neutralisation des amortissements	0,00	0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices	0,00	0,00	0,00
49	Dépréciation des comptes de tiers (4)	0,00	0,00	0,00
59	Dépréciation des comptes financiers (4)	0,00	0,00	0,00
Dépenses d'investissement – Total		1 196,57	0,00	1 196,57

Pour information D 001 Solde d'exécution négatif reporté	0,00
--	-------------

FONCTIONNEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL Réalisé
011	Charges à caractère général (9)	8 792,33	0,00	8 792,33
012	Charges de personnel et frais assimilés (9)	19 103,42	0,00	19 103,42
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00
60	Achats et variation des stocks	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (9)	18 265,40	0,00	18 265,40
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00
67	Charges spécifiques (9)	0,00	0,00	0,00
68	Dot. aux amortissements et provisions (9)	0,00	5 174,07	5 174,07
71	Production stockée (ou déstockage)	0,00	0,00	0,00
Dépenses de fonctionnement – Total		46 161,15	5 174,07	51 335,22

Pour information D 002 Résultat négatif reporté	0,00
---	-------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Hors chapitres opérations.

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.

(8) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.

(9) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE	II
BALANCE GENERALE – RECETTES	C2

TITRES EMIS (y compris les restes à réaliser sur N-1)

INVESTISSEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL Réalisé
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (3)	0,00	0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(6) 0,00		0,00
19	Neutral. et régul. d'opérations		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (9)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	(7) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00	0,00	0,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		5 174,07	5 174,07
29	Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3...	Stocks et en-cours		0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
Recettes d'investissement – Total		0,00	5 174,07	5 174,07

1068 Excédent de fonctionnement capitalisé N-1	0,00
---	-------------

Pour information R001 Solde d'exécution positif reporté	13 904,96
--	------------------

FONCTIONNEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL Réalisé
013	Atténuations de charges (8)	0,00		0,00
016	APA	0,00		0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks		0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	1 510,00		1 510,00
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00		0,00
731	Fiscalité locale	0,00		0,00
74	Dotations et participations (8)	70 000,00		70 000,00
75	Autres produits de gestion courante (8)	1 187,00	0,00	1 187,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (8)	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amortissements et provisions (8)	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
Recettes de fonctionnement – Total		72 697,00	0,00	72 697,00

Pour information R002 Résultat positif reporté	21 058,17
---	------------------

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.
- (3) Hors recettes imputées au chapitre 016.
- (4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).
- (6) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.
- (7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.
- (8) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.
- (9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – ADOPTION DU CA		III
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – RECETTES		A

Chapitre	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalizations titres émis	Restes à réaliser au 31/12 (1)	Crédits sans emploi (2)
TOTAL	5 174,07	5 174,07	0,00	0,00
018 RSA	0,00	0,00	0,00	0,00
13 Subventions d'investissement (hors 138)	0,00	0,00	0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (hors 16449, 165, 166 et 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00	0,00
20 Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204 Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00
21 Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22 Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23 Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00
10 Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
138 Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	0,00	0,00	0,00	0,00
18 Cpte de liaison : affectation (BA, régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26 Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27 Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
024 Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières	0,00	0,00	0,00	0,00
45 Chapitres d'opérations pour compte de tiers (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles	0,00	0,00	0,00	0,00
021 <i>Virement de la section de fonctionnement (4)</i>	0,00			
040 <i>Opérations ordre transf. entre sections (5) (6) (7)</i>	5 174,07	5 174,07		0,00
041 <i>Opérations patrimoniales (8)</i>	0,00	0,00		0,00
Total des recettes d'ordre	5 174,07	5 174,07		0,00
Pour information : R001 Solde d'exécution positif reporté	13 904,96			
Total des recettes d'investissement cumulées	19 079,03	19 079,03	0,00	0,00

(1) Recettes justifiées non titrées.

(2) Crédits sans emploi = crédits ouverts - réalisations - RAR au 31/12.

(3) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(4) Pour mémoire, crédits ouverts au budget mais ne faisant pas l'objet d'émission de titres (opérations sans réalisation).

(5) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 040 = RF 042).

(6) Les comptes 15, 25, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(7) Aucune provision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(8) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – ADOPTION DU CA
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – DEPENSES

III
A

Chapitre	Crédits ouverts (BP + DM + RAR.N-1)	Réalisations Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12 (1)	Crédits sans emploi (2)	Pour information, réalisations gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, réalisations gérées hors AP
TOTAL	19 079,03	1 196,57	0,00	17 882,46	0,00	1 196,57
018 RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20 Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204 Subventions d'équipement versées (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21 Immobilisations corporelles	19 079,03	1 196,57	0,00	17 882,46	0,00	1 196,57
22 Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23 Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des opérations d'équipement (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement	19 079,03	1 196,57	0,00	17 882,46	0,00	1 196,57
10 Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
13 Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
18 Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
26 Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
27 Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
Total des dépenses financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45 Chapitres d'opérations pour compte de tiers (4)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
Total des dépenses réelles	19 079,03	1 196,57	0,00	17 882,46	0,00	1 196,57
040 Opérations ordre transf. entre sections (5)	0,00	0,00		0,00		0,00
041 Opérations patrimoniales (6)	0,00	0,00		0,00		0,00
Total des dépenses d'ordre	0,00	0,00		0,00		0,00
Pour information : D001 Solde d'exécution négatif reporté	0,00					
Total des dépenses d'investissement cumulées	19 079,03	1 196,57	0,00	17 882,46	0,00	1 196,57

(1) Dépenses engagées non mandatées.

(2) Crédits sans emploi = crédits ouverts - réalisations - RAR au 31/12.

(3) Voir l'état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.

III – ADOPTION DU CA
SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE

III

A1

Chap. / art. (1)	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)	Pour information, réalisations gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, réalisations gérées hors AP
TOTAL	19 079,03	1 196,57	0,00	17 882,46	0,00	1 196,57
018 RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20 Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204 Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21 Immobilisations corporelles	19 079,03	1 196,57	0,00	17 882,46	0,00	1 196,57
21838 Autre matériel informatique	2 079,03	0,00	0,00	2 079,03	0,00	0,00
21848 Autres matériels de bureau et mobiliers	8 500,00	0,00	0,00	8 500,00	0,00	0,00
2188 Autres immobilisations corporelles	8 500,00	1 196,57	0,00	7 303,43	0,00	1 196,57
22 Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23 Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des opérations d'équipement (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement	19 079,03	1 196,57	0,00	17 882,46	0,00	1 196,57
10 Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
13 Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (sauf le 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
18 Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
26 Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27 Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45... Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles	19 079,03	1 196,57	0,00	17 882,46	0,00	1 196,57
040 Opérations ordre transf. entre sections (6)	0,00	0,00		0,00		0,00
Reprise sur autofinancement antérieur	0,00	0,00		0,00		0,00
Charges transférées (7)	0,00	0,00		0,00		0,00
041 Opérations patrimoniales (8)	0,00	0,00		0,00		0,00
Total des dépenses d'ordre	0,00	0,00		0,00		0,00

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes.

(2) Dépenses engagées non mandatées.

(3) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.

III – ADOPTION DU CA		III
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT		A2.1

Vue d'ensemble des chapitres des opérations d'équipement

N° Opération	Libellé de l'opération	N° AP (1)	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)	Cumul des réalisations	Pour information, réalisations gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, réalisations gérées hors AP
TOTAL									
			0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Colonne à renseigner uniquement lorsque l'opération d'équipement est affectée à une AP.

(2) Dépenses engagées non mandatées.

(3) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.

III – ADOPTION DU CA		III
SECTION D'INVESTISSEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE		A3

Chap. / art. (1)	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalizations Titres émis	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)
TOTAL	5 174,07	5 174,07	0,00	0,00
018 RSA	0,00	0,00	0,00	0,00
13 Subventions d'investissement (hors 138)	0,00	0,00	0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (hors 1688 non budgétaire) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20 Immobilisations incorporelles (sauf 204) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
204 Subventions d'équipement versées (5) (11)	0,00	0,00	0,00	0,00
21 Immobilisations corporelles (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
22 Immobilisations reçues en affectation (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
23 Immobilisations en cours (sauf 2324) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00
10 Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
138 Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	0,00	0,00	0,00	0,00
18 Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26 Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27 Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
024 Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières	0,00	0,00	0,00	0,00
45 Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles	0,00	0,00	0,00	0,00
021 <i>Virement de la section de fonctionnement</i>	0,00	0,00	0,00	0,00
040 <i>Opérations ordre transf. entre sections (7) (8) (9)</i>	5 174,07	5 174,07	0,00	0,00
281838 <i>Autre matériel informatique</i>	2 598,69	2 598,69	0,00	0,00
281848 <i>Autres matériels de bureau et mobiliers</i>	1 748,59	1 748,59	0,00	0,00
28188 <i>Autres immo. corporelles</i>	826,79	826,79	0,00	0,00
041 <i>Opérations patrimoniales (10)</i>	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre	5 174,07	5 174,07	0,00	0,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Recettes justifiées non titrées.

(3) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(6) Voir l'annexe IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (F1 040 = DF 042).

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

III – ADOPTION DU CA
SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE

III
B

RECETTES

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12 (1)	Crédits sans emploi (2)
	TOTAL	73 441,83	72 697,00	0,00	0,00	744,83
013	Atténuations de charges (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	2 991,83	1 510,00	0,00	0,00	1 481,83
73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations (3)	70 000,00	70 000,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante (3)	450,00	1 187,00	0,00	0,00	-737,00
	Total des recettes de gestion des services	73 441,83	72 697,00	0,00	0,00	744,83
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles	73 441,83	72 697,00	0,00	0,00	744,83
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'ordre	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Pour information : 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1	21 058,17					
---	------------------	--	--	--	--	--

Total des recettes de fonctionnement cumulées	94 500,00	93 755,17	0,00	0,00	744,83
--	------------------	------------------	-------------	-------------	---------------

(1) Recettes justifiées non titrées.

(2) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.

(3) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RF 042 = DI 040).

(5) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(6) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

III – ADOPTION DU CA
SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE

III

B

DEPENSES

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalizations Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12 (1)	Crédits sans emploi (2)	Pour information, réalisations gérées dans le cadre d'une AE	Pour information, réalisations gérées hors AE
	TOTAL	94 500,00	50 735,22	600,00	0,00	43 164,78	0,00	51 335,22
011	Charges à caractère général (3)	17 090,00	8 792,33	0,00	0,00	8 297,67	0,00	8 792,33
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	34 000,00	19 103,42	0,00	0,00	14 896,58		19 103,42
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (3)	38 235,93	17 665,40	600,00	0,00	19 970,53		18 265,40
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élués	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
	Total des dépenses de gestion des services	89 325,93	45 561,15	600,00	0,00	43 164,78	0,00	46 161,15
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
67	Charges spécifiques (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (3)	0,00	0,00			0,00		0,00
	Total des dépenses financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
	Total des dépenses réelles	89 325,93	45 561,15	600,00	0,00	43 164,78	0,00	46 161,15
023	Virement à la section d'investissement	0,00	0,00					
042	Opérations ordre transf. entre sections (4)	5 174,07	5 174,07			0,00		5 174,07
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00	0,00			0,00		0,00
	Total des dépenses d'ordre	5 174,07	5 174,07			0,00		5 174,07
	Pour information : 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1	0,00						

Total des dépenses de fonctionnement cumulées	94 500,00	50 735,22	600,00	0,00	43 164,78	0,00	51 335,22
--	------------------	------------------	---------------	-------------	------------------	-------------	------------------

(1) Dépenses engagées non mandatées.

(2) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.

(3) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

III – ADOPTION DU CA
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE

III

B1

Chap. / art. (1)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)	Pour information, réalisations gérées dans le cadre d'une AE	Pour information, réalisations gérées hors AE
	TOTAL	94 500,00	50 735,22	600,00	0,00	43 164,78	0,00	51 335,22
011	Charges à caractère général (4)	17 090,00	8 792,33	0,00	0,00	8 297,67	0,00	8 792,33
6042	Achats de prestations de services	4 934,00	2 681,00	0,00	0,00	2 253,00	0,00	2 681,00
60628	Autres fournitures non stockées	400,00	196,00	0,00	0,00	204,00	0,00	196,00
60632	Fournitures de petit équipement	150,00	79,99	0,00	0,00	70,01	0,00	79,99
6064	Fournitures administratives	600,00	586,66	0,00	0,00	13,34	0,00	586,66
611	Contrats de prestations de services	66,00	0,00	0,00	0,00	66,00	0,00	0,00
6156	Maintenance	2 100,00	2 052,87	0,00	0,00	47,13	0,00	2 052,87
6182	Documentation générale et technique	100,00	25,00	0,00	0,00	75,00	0,00	25,00
6188	Autres frais divers	800,00	0,00	0,00	0,00	800,00	0,00	0,00
6228	Divers	120,00	80,00	0,00	0,00	40,00	0,00	80,00
6232	Fêtes et cérémonies	3 500,00	2 857,09	0,00	0,00	642,91	0,00	2 857,09
6234	Réceptions	300,00	218,72	0,00	0,00	81,28	0,00	218,72
6236	Catalogues et imprimés	4 000,00	0,00	0,00	0,00	4 000,00	0,00	0,00
6281	Concours divers (cotisations)	20,00	15,00	0,00	0,00	5,00	0,00	15,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4) (5)	34 000,00	19 103,42	0,00	0,00	14 896,58		19 103,42
6215	Personnel affecté par CL de rattachement	34 000,00	19 103,42	0,00	0,00	14 896,58		19 103,42
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf le 6586) (4)	38 235,93	17 665,40	600,00	0,00	19 970,53	0,00	18 265,40
65133	Secours d'urgence	400,00	0,00	0,00	0,00	400,00	0,00	0,00
65134	Aides	13 535,93	4 135,07	600,00	0,00	8 800,86	0,00	4 735,07
6558	Autres contributions obligatoires	300,00	280,33	0,00	0,00	19,67	0,00	280,33
65748	Subv.fonct.autres personnes droit privé	16 000,00	11 250,00	0,00	0,00	4 750,00	0,00	11 250,00
65888	Autres	8 000,00	2 000,00	0,00	0,00	6 000,00	0,00	2 000,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
	Total des dépenses de gestion des services	89 325,93	45 561,15	600,00	0,00	43 164,78	0,00	46 161,15
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
67	Charges spécifiques (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00

Chap. / art. (1)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DR + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)	Pour information, réalisations gérées dans le cadre d'une AE	Pour information, réalisations gérées hors AE
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (4)	0,00	0,00			0,00		0,00
Total des charges financières et spécifiques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
Total des dépenses réelles		89 325,93	45 561,15	600,00	0,00	43 164,78		46 161,15
023	Virement à la section d'investissement	0,00						
042	Opérations ordre transf. entre sections (6) (7)	5 174,07	5 174,07			0,00		5 174,07
6811	Dot. amort. immos incorporables	5 174,07	5 174,07			0,00		5 174,07
043	Opérations ordre intérieur de la section (7) (8)	0,00	0,00			0,00		0,00
Total des dépenses d'ordre		5 174,07	5 174,07			0,00		5 174,07

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (9)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N - ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Dépenses engagées non mandataées.

(3) Crédits sans emploi = crédits ouverts - réalisations - RAR au 31/12.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Les dépenses de frais de personnel sont exclues des autorisations d'engagement.

(6) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(7) Cf. définitions des chapitres des opérations d'ordre (DF 042 = RI 040) (DF 043 = RF 043).

(8) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent.

(9) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

III – ADOPTION DU CA
SECTION DE FONCTIONNEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE

III
B2

Chap / art. (1)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)
	TOTAL	73 441,83	72 697,00	0,00	0,00	744,83
013	Atténuations de charges (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	2 991,83	1 510,00	0,00	0,00	1 481,83
70311	Concessions cimelières (produit net)	2 991,83	1 510,00	0,00	0,00	1 481,83
73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations (4)	70 000,00	70 000,00	0,00	0,00	0,00
74748	Participation autres communes	70 000,00	70 000,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante (4)	450,00	1 187,00	0,00	0,00	-737,00
75888	Autres	450,00	1 187,00	0,00	0,00	-737,00
	Total des recettes de gestion des services	73 441,83	72 697,00	0,00	0,00	744,83
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles	73 441,83	72 697,00	0,00	0,00	744,83
042	Opérations ordre transf. entre sections (5) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (5) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'ordre	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Détail du calcul de la taxe départementale de publicité foncière pour les collectivités dites « surfiscalisées » (compte 73121) (8)

Montant brut	0,00
Compensation	0,00
Montant net	0,00

Détail du calcul des ICNE au compte 7622 (9)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

IV - ANNEXES

IV

A - PRESENTATION CROISEE - SECTION D'INVESTISSEMENT - VUE D'ENSEMBLE

A1

Chapitre nature	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux (hors 01 et Gestion des fonds européens)	0-5 Gestion des fonds européens	1 Sécurité	2 Enseign., formation prof., apprentissage	3 Cult., vie soc., jeun., sports, loisirs	4 Santé et action sociale (hors RSA)	4-4 RSA
	DEPENSES	0,00	1 196,57	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	1 196,57	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

IV – ANNEXES		IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE (suite)		A1

Chapitre nature	Libellé	5 Aménagement des territoires et habitat	6 Action économique	7 Environnement	8 Transports	9 Fonction en réserve	TOTAL
	DEPENSES						
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00		1 196,57
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00		1 196,57
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
	RECETTES						
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00

IV – ANNEXES

IV

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE

A2

Chapitre nature	Libellé	01. Opérations non ventilables	0 Services généraux (hors 01 et Gestion des fonds européens)	0-5 Gestion des fonds européens	1 Sécurité	2 Enseign., formation prof., apprentissage	3 Cult., vie soc., jeun., sports, loisirs	4 Santé et action sociale (hors APA et RSA / Régularisation de RMI)	4-3 APA
	DEPENSES	72,00	34 655,54	0,00	0,00	0,00	0,00	11 433,61	0,00
011	Charges à caractère général	-528,00	6 871,79	0,00	0,00	0,00	0,00	2 448,54	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00	19 103,42	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	-0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	600,00	8 680,33	0,00	0,00	0,00	0,00	8 985,07	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges spécifiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	70 687,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 010,00	0,00
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 510,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	0,00	70 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	687,00	0,00	0,00	0,00	0,00	500,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

IV – ANNEXES

IV

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE (suite)

A2

Chapitre nature	Libellé	4-4 RSA / Régularisation de RMI	5 Aménagement des territoires et habitat	6 Action économique	7 Environnement	8 Transports	9 Fonction en réserve	TOTAL
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	46 161,15
011	Charges à caractère général	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	8 792,33
012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	19 103,42
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	18 265,40
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges spécifiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	72 697,00
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 510,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	70 000,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 187,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

IV – ANNEXES	IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE	B1.1

DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N	Montant des remboursements N		Encours restant dû au 31/12/N
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
5191 Avances du Trésor						
5192 Avances de trésorerie						
51931 Lignes de trésorerie						
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
5194 Billets de trésorerie						
5198 Autres crédits de trésorerie						
519 Crédits de trésorerie (Total)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Circulaire n° NOR : INTB8900071C du 22/02/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article M. 4221-5 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615 sauf pour les emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6618.

IV – ANNEXES	IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	B2

METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	CHOIX DE L'ASSEMBLEE		Durée (en années)	Délégation du
	Biens de faible valeur- Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an : 700.00 €			
	Catégories de biens amortis			
L	202	Frais réalisation documents urbanisme et numérisation cadast	10	01/01/2000
L	2031	Frais d'études	5	01/01/2000
L	2032	Frais de recherche et de développement	5	01/01/2000
L	2033	Frais d'insertion	5	01/01/2000
L	20411	Etat - Biens mobiliers, matériel et études	5	01/01/2000
L	204112	Etat - Bâtiments et installations	10	01/01/2000
L	204113	Etat - Projets d'infrastructures d'intérêt national	15	01/01/2000
L	2051	Concessions et droits similaires	2	01/01/2000
L	2121	Plantations d'arbres et d'arbustes	15	01/01/2000
L	2132	Immeubles de rapport	15	01/01/2000
L	2135	Inst. générales, agencem, aménagement des constructions	10	01/01/2000
L	21561	Matériel roulant - Incendie et défense civile	15	01/01/2000
L	21568	Autre matériel et outillage d'incendie & de défense civile	15	01/01/2000
L	21571	Matériel roulant - Voirie	8	01/01/2000
L	21578	Autre matériel et outillage de voirie	8	01/01/2000
L	2158	Autres installations, matériel et outillage techniques	5	01/01/2000
L	2181	Installations générales, agencements et aménagements divers	15	01/01/2000
L	2182	Matériel de transport	10	01/01/2000
L	2183	Matériel de bureau et matériel informatique	5	01/01/2000
L	2184	Mobilier	5	01/01/2000
L	2185	Cheptel	5	01/01/2000
L	2188	Autres immobilisations corporelles	5	01/01/2000

IV – ANNEXES

IV

B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DES PROVISIONS CONSTITUEES

B3.1

PROVISIONS CONSTITUEES AU 31/12/N

Nature de la provision	Date de constitution de la provision	PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES (2)				Montant des reprises de l'exercice C	Montant des provisions constituées au 31/12/N D = A + B - C
		A	B	C	D		
Provisions pour risques et charges (3)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour litiges		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour pertes de change		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour gros entretiens ou grandes révisions		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour garanties d'emprunt		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres provisions pour risques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (3)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
- des immobilisations		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
- des stocks et encours		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes financiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des provisions semi-budgétaires		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
PROVISIONS BUDGETAIRES (2)							
Provisions pour risques et charges (3)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour litiges		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour pertes de change		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour gros entretiens ou grandes révisions		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour garanties d'emprunt		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres provisions pour risques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (3)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
- des immobilisations		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
- des stocks et encours		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes financiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des provisions budgétaires		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL PROVISIONS		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

IV – ANNEXES	IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – VARIATION DU PATRIMOINE – ENTREES	B12.1

ETAT DES ENTREES D'IMMOBILISATIONS (1)

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	N° d'inventaire	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements au 31/12/N	Durée d'amortissement en années (2)
TOTAL GENERAL			1 196,57	0,00	
Acquisitions à titre onéreux			1 196,57	0,00	
03/05/2022	ELECTROMENAGER LOGEMENT UKRAINIENS 441 rue Louis Blériot	22.001	575,98	0,00	1
07/05/2022	ELECTROMENAGER LOGEMENT UKRAINIENS 441 rue Louis Blériot	22.001	130,00	0,00	1
27/07/2022	Electromenager logement urgences ukrainiens	22.002	473,60	0,00	1
06/08/2022	Electromenager logement urgences ukrainiens	22.002	16,99	0,00	1
Acquisitions à titre gratuit			0,00	0,00	
Mise à disposition			0,00	0,00	
Affectation			0,00	0,00	
Mises en concession ou affermage			0,00	0,00	
Divers			0,00	0,00	

(1) Selon les dispositions du code général des collectivités locales applicables à la collectivité.

(2) Si le bien acquis est amortissable, indiquer la durée d'amortissement.

IV – ANNEXES		IV
C – ANNEXES BUDGETAIRES – EQUILIBRE BUDGETAIRE – RECETTES		C1.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalisations
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		5 174,07	5 174,07
RESSOURCES propres externes de l'année (a)		0,00	0,00
10221	TLE	0,00	0,00
10222	FCTVA	0,00	0,00
10226	Taxe d'aménagement (2)	0,00	0,00
10228	Autres fonds d'investissement	0,00	0,00
13146	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13156	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13246	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13256	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées	0,00	0,00
27...	Autres immobilisations financières		
RESSOURCES propres internes de l'année (b) (3)		5 174,07	5 174,07
15...	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
281838	Autre matériel informatique	2 598,69	2 598,69
281848	Autres matériels de bureau et mobiliers	1 748,59	1 748,59
28188	Autres immo. corporelles	826,79	826,79
29...	Dépréciations des immobilisations		
31...	Matières premières (et fournitures) (4)		
33...	En-cours de production de biens (4)		
35...	Stocks de produits (4)		
39...	Dépréciation des stocks et en-cours		
481...	Charges à rép. sur plusieurs exercices		
49...	Dépréciation des comptes de tiers		
59...	Dépréciation des comptes financiers		
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement	0,00	0,00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes au 31/12	Solde d'exécution R001 de l'exercice précédent	Affectation R1068 de l'exercice précédent	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	5 174,07	0,00	13 904,96	0,00	19 079,03

	Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres	0,00
Ressources propres disponibles	19 079,03
Solde	V = IV - II (5)
	19 079,03

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Le compte 10226 peut être utilisé uniquement par les communes et les établissements publics à fiscalité propre.

(3) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires.

(4) Les comptes 31, 33 et 35 ne peuvent être utilisés que pour les budgets utilisant la comptabilité de stock. Par conséquent, seuls les budgets retraçant les dépenses et les recettes d'un lotissement ou d'une ZAC peuvent utiliser les comptes susmentionnés.

(5) Indiquer le signe algébrique.

V – ARRETE ET SIGNATURES	V
ARRETE ET SIGNATURES	A

Nombre de membres en exercice : 0

Nombre de membres présents : 0

Nombre de suffrages exprimés : 0

VOTES :

Pour : 0

Contre : 0

Abstentions : 0

Date de convocation : 01/01/2000

Présenté par Le Le Président (1),

A , le 01/01/2000

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session

A , le 01/01/2000

Les membres de l'assemblée délibérante (2),

Certifié exécutoire par Le Le Président (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A , le

(1) Indiquer « la présidente » ou « le président ».

(2) Indiquer la nature de l'assemblée délibérante : du conseil régional de ..., de la Collectivité territoriale unique de ..., de la métropole de ..., du Conseil syndical de ...



7. Affectation du résultat 2022

Afin d'assurer la continuité des exercices budgétaires, l'instruction budgétaire et comptable M57 a mis en place un mécanisme d'affectation des résultats au budget de l'année suivante. La détermination du résultat s'effectue à la clôture de l'exercice, au vu du compte administratif. Le résultat net de clôture désigne le résultat brut de clôture (agrégation du résultat des deux sections de l'exercice N et N-1) auquel il convient d'ajouter le solde des restes à réaliser.

Après avoir entendu et approuvé ce jour le compte administratif de l'exercice 2022 ainsi que le compte de gestion du receveur, considérant le principe ci-dessus défini, il convient d'affecter les résultats 2022.

Le Conseil d'Administration est invité à :

- **CONSTATER** le résultat global de la section de fonctionnement du compte administratif 2022, qui s'élève à 42 419.95€
AFFECTER ce résultat à la section des dépenses de fonctionnement pour le budget 2023,
- **CONSTATER** le résultat global de la section d'investissement du compte administratif 2022, qui s'élève à 17 882.46€
- **AFFECTER** ce résultat à la couverture du besoin de financement de la section d'investissement pour le budget 2023.



REPUBLIQUE FRANCAISE

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

3 Rue des Frères Robin – B.P. 90 236 – 78532 BUC Cedex
<http://www.villedebuc.fr> E-mail : ccas@mairie-buc.fr

CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

Le 28 mars 2023

Objet : Projet de délibération portant affectation du résultat 2022 au budget primitif 2023

VU le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment l'article L2311-5, et R.2311-11 et suivants ;

VU le décret n° 2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique,

VU la délibération N° 2023-CACCAS-01-14 du 28 mars 2023 portant approbation du compte administratif 2022,

CONSIDERANT les dépenses et recettes de l'exercice 2022 font apparaître un excédent global de 60 302.41€

CONSIDERANT qu'il appartient au Conseil d'Administration de décider de l'affectation de ce résultat,

CONSIDERANT que la section d'investissement présente, en 2022, un résultat de clôture excédentaire de **17 882.46€**, que le solde des restes à réaliser est nul. La section d'investissement dégage un excédent de financement de **17 882.46€**, qui doit être reporté à la section d'investissement du budget 2023.

CONSIDERANT que la section de fonctionnement présente, en 2022, un résultat de clôture excédentaire de **42 419.95€**, peut être reporté en fonctionnement ou affecté en investissement.

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur GRASSET, Président du CCAS,

Le Conseil d'administration est invité à :

- **DECIDER** d'affecter comme suit les résultats 2022 au budget 2023:

❖ **Section de fonctionnement :**

002 - Résultat de fonctionnement reporté: 42 419.95€

❖ **Section d'investissement :**

001 - Solde d'exécution de la section d'investissement reporté : 17 882.46 €

- **DIRE** que les crédits ainsi affectés seront repris au budget primitif 2023 du CCAS.



8. Approbation du budget primitif 2023

Conseil d'Administration du CCAS en date du 28 mars 2023

Un budget est composé de deux sections. La **section de fonctionnement** reprend les recettes et dépenses courantes, inhérentes à l'activité du service, comme les frais de personnel, les aides à la population, les subventions aux associations, les fournitures Les recettes sur ces budgets proviennent principalement des prestations de service et des subventions d'équilibre versées par la Ville.

La **section d'investissement** concerne le patrimoine. Les achats de matériels ou de logiciels améliorent l'actif. Les investissements du budget action sociale du CCAS sont uniquement financés par l'autofinancement.

Au sein de ces deux sections, il faut distinguer les mouvements réels des mouvements d'ordre. Les **recettes et dépenses réelles** impliquent un mouvement effectif de fonds, à déboursier ou à percevoir, alors que les « **opérations** » d'ordre sont des jeux d'écritures comptables qui ne donnent lieu ni à décaissement ni à encaissement. Elles permettent notamment de prendre en compte un surplus de recettes en fonctionnement par rapport aux dépenses de fonctionnement, surplus qui est transféré en recette d'investissement (c'est l'autofinancement).

Un budget doit respecter plusieurs principes. Tout d'abord, chacune de ses sections doit être équilibrée en dépenses et en recettes, ce qui implique que le budget global (fonctionnement + investissement) soit lui-même équilibré. Ensuite, les dépenses et recettes doivent avoir été évaluées avec sincérité, c'est-à-dire sans omission, majoration ou minoration. Enfin, le remboursement en capital de la dette, qui est une dépense réelle d'investissement, doit être couvert par des ressources propres. Cependant, le CCAS n'ayant aucun encours de dette, ses budgets ne sont pas concernés par ce dernier point.

1. Les équilibres budgétaires 2023

Le budget primitif 2023 est équilibré en dépenses et en recettes de la façon suivante :

- 115 549.95€ en section de fonctionnement
- 22 800.20€ en section d'investissement

soit un budget global de **138 350.15 €**.

2. Présentation détaillée du budget de fonctionnement du CCAS

L'objectif du budget du centre communal d'action sociale est de venir en aide aux personnes en difficulté énergétique, alimentaire, sociale. Cette lutte contre la précarisation passe par des actions préventives et des actions plus concrètes en cas d'avènement du risque.

La section de fonctionnement au BP 2023 est proposée à l'équilibre.

2.1 Les recettes de fonctionnement

Les recettes de fonctionnement pour 2023 sont estimées à 115 549.95€. Elles comprennent :

- ✓ La subvention d'équilibre versée par la Ville **70 000€**
- ✓ Produits des services et autres produits de gestion **3 000€**
- ✓ L'affectation de l'excédent de fonctionnement de l'exercice 2022 soit **42 419.95€**
- ✓ Les produits de gestion courante **130€**

2.2 Les dépenses de fonctionnement

Le montant total des dépenses de fonctionnement s'élèvera, en 2023, à 115 549.95€.

Les crédits affectés aux charges à caractère général sont en progression sensible en 2023 par rapport au réalisé 2022 du fait de l'inscription de crédits pour la mise en place d'un diagnostic de territoire, l'inscription de crédits supplémentaires pour l'aide à l'énergie et pour la formation des agents aux outils professionnels.

❖ Chapitre 011 : dépenses à caractère général

Le BP 2023 prévoit d'inscrire **19 763€** au chapitre 011.

Ainsi, les principales dépenses prévisionnelles pour 2023 se décomposent comme suit :

- 12 000€ au titre du diagnostic de territoire
- 3 500€ pour le financement des paniers gourmands de fin d'année aux seniors
- 300€ pour les frais de réception et cérémonies
- 15€ d'adhésion au centre de coordination gérontologique COGITEY
- 279 € pour l'adhésion à l'UNCCAS

- 600 € pour l'achat de fournitures administratives
- 100 € pour l'achat de documentation professionnelle
- 2051 € pour les frais de maintenance et d'hébergement sur serveur externe du logiciel métier du CCAS
- 400 € pour l'achat de petits matériels divers
- 398€ pour les frais de télétransmissions des actes à la préfecture.
- 120 € pour les frais occasionnés pour les chèques de services « alimentation et hygiène »

❖ Chapitre 012 : dépenses de personnel

Les charges de personnel sont en progression pour s'adapter aux évolutions de carrière et à la hausse de la valeur du point d'indice mais aussi par le choix opéré de recruter un attaché territorial pour travailler la déclinaison stratégique des politiques sociales à échelon local.

Les dépenses de personnel représentent **38 000€** (prise en charge de 40% du salaire du directeur et de 40% du salaire de l'assistant du CCAS)

Un budget de **3 200€** est inscrit afin de pourvoir aux frais de formation aux logiciels spécialisés et spécifique au secteur social

❖ Chapitre 65 : autres charges

Le BP 2023 prévoit d'inscrire **49 669.21 €** dans ce chapitre, soit :

- **21 029.21€** d'aides sociales facultatives à la ligne 65134 et auront pour objectif d'accompagner les personnes les plus vulnérables à lutter contre l'isolement social et à favoriser toute possibilité d'inclusion (aide au loyer, aide au paiement d'équipements pour les personnes porteuses de handicap, aides dédiées aux victimes de violences, aide à l'équilibre budgétaire, aide à la formation, aide au paiement des fluides (eau, gaz, électricité)). L'ensemble de ces aides feront l'objet d'un règlement d'aide sociale facultative, afin d'encadrer l'attribution des demandes, présenté en conseil d'administration en 2023
- **4 000€** correspond à la valeur faciale des tickets services « alimentation et hygiène » réglée auprès du prestataire UP
- **16 244€** au titre des subventions aux associations et versement dans le cadre du dispositif Coupons Sport et Culture
- **6 096€** pour les prestations d'accompagnement social (permanence administrative Nouvelles Voies et soutien psychologique)
- **2 000€** d'aide au paiement des funérailles des indigents
- **300€** de secours d'urgence

❖ Chapitre 042 : opérations d'ordre

4 917.74 € seront prévus au chapitre 042 représentant les dotations aux amortissements.

3. Financement des investissements et capacité à investir

Le report de l'excédent d'investissement 2022 à hauteur de **17 882.46€** et les amortissements à hauteur de **4 917.74€** offrent au CCAS une capacité d'investir à hauteur de **22 800.20€**.

3.1 Les recettes d'investissement

Le montant prévisionnel des recettes d'investissement pour 2023 s'élève à **22 800.20€** et se décompose comme suit :

- Chapitre 21 - Immobilisations corporelles

4 917.74€ au titre des dotations aux amortissements.

- Chapitre 001 - Solde d'exécution de la section d'investissement reporté

17 882.46€ au titre de l'excédent d'investissement de l'année 2022.

3.2 Les dépenses d'investissement

Les dépenses d'investissement pour le BP 2023 s'élèvent au total à **4 917.74€**.

Les dépenses d'investissement ont été réparties entre les lignes 2183, 2184 et 2188 pour assurer l'équilibre budgétaire soit :

- **1 022.69€** en 218838 pour l'achat d'équipements informatiques
- **1 579.15€** en 21848 pour l'achat de mobiliers dans les logements d'urgence ou de mobilier d'équipement et de bureau.
- **2 315.90€** en 2188 pour l'achat de matériels électroménagers dans les logements d'urgence

Il n'y a pas de restes à réaliser de 2022 pour à inscrire au budget primitif 2023.

Les restes à réaliser correspondent aux dépenses, engagées en fin d'exercice non mandatées. L'établissement des restes à réaliser est obligatoire pour toutes les collectivités et donne lieu à l'établissement d'un état en fin d'année, revêtu de la signature de l'ordonnateur et du comptable, pour permettre leur paiement au début de l'exercice suivant, tant que le budget de cet exercice n'a pas été voté.



CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

Le 28 mars 2023

Objet : Projet de délibération portant approbation du budget primitif 2023

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu l'instruction comptable M57,

Vu la délibération N°2021-12-15_02 du Centre Communal d'Action Sociale adoptant la nomenclature budgétaire et comptable M57 à compter du 1^{er} janvier 2022,

Vu la délibération 2022-02-17_03 du Centre Communal d'Action Sociale portant mise en place de la nomenclature budgétaire et comptable M57 au 1^{er} janvier 2022 et choix du mode de calcul pour les dotations aux amortissements,

Après avoir entendu l'exposé de

Le Conseil d'Administration, est invité à :

- **APPROUVER** le Budget Primitif 2023 selon le détail suivant :

FONCTIONNEMENT

Chapitres		Dépenses	Recettes
011	Charges à caractère général	19 763€	
012	Charges de personnel, frais assimilés	41 200€	
65	Autres charges de gestion courante	49 669.21€	
68	Dotations aux amortissements	4 917.74 €	
74	Dotations et participations		70 000€
75	Autres produits de gestion courante		3 130€
002	Résultat des exercices précédents		42 419.95€

TOTAL FONCTIONNEMENT	115 549.95€	115 549.95€
-----------------------------	--------------------	--------------------

INVESTISSEMENT

Chapitres		Dépenses	Recettes
20	Immobilisations incorporelles		
21	Immobilisations corporelles	4 917.74€	4 917.74€
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	17 882.46€	
001	Résultat des exercices précédents		17 882.46€
TOTAL INVESTISSEMENT		22 800.20€	22 800.20€

- **DIRE** que Monsieur le Maire, Président du CCAS, et Madame le Receveur sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente délibération.

Annexe 3 : maquette budgétaire du Budget Primitif 2023, budget principal CCAS



REPUBLIQUE FRANCAISE
CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE
3 Rue des Frères Robin – B.P. 90 236 – 78532 BUC Cedex
<http://www.villedebuc.fr> E-mail : ccas@mairie-buc.fr

CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

Le 28 mars 2023

Objet : Projet de délibération portant approbation du budget primitif 2023

VU le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment l'article L2311-1 et suivants,
VU le décret n° 2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique,
VU la délibération N°2021-12-15_02 du Centre Communal d'Action Sociale adoptant la nomenclature budgétaire et comptable M57 à compter du 1^{er} janvier 2022,
VU la délibération 2022-02-17_03 du Centre Communal d'Action Sociale portant mise en place de la nomenclature budgétaire et comptable M57 au 1^{er} janvier 2022 et choix du mode de calcul pour les dotations aux amortissements,

Après avoir entendu l'exposé de

Le Conseil d'Administration est invité à :

- **APPROUVER** chapitre par chapitre, le budget primitif de l'exercice 2023 qui s'équilibre en recettes et en dépenses pour un montant total de 138 350.15€ réparti comme suit :
 - 115 549.95€ en section de fonctionnement
 - 22 800.20€ en section d'investissement

CCAS de la Ville de Buc – VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2023

V – ARRETES ET SIGNATURES

Nombre de membres en exercice :

Nombre de membres présents :

Nombre de suffrages exprimés :

VOTES :

POUR :

CONTRE :

ABSTENTIONS :

Date de convocation :

Présenté par : Le Président

Délibéré par l'assemblée, réunie en session ordinaire le 28/03/2023

Les membres de l'assemblée délibérante du Conseil d'Administration du CCAS de Buc,

GRASSET	Stéphane	
MORELLI	Elisabeth	
MESSINA-DOMINIONI	Céleste	
CHEVALIER-SAINSILY	Annie	
GAULIER	Françoise	

MAZERY	Pierrette	
SARRAU	Frédérique	
BARRET	Isabelle	
BOSSE	Yann	
CHARLEMAGNE	Diane	
CORIZZI	Catherine	
DE DINECHIN	Anne-Laure	
ZEKRI	Malika	

Certifié exécutoire par le Président du CCAS, compte tenu de la transmission en Préfecture le
Et de la publication le

A BUC, le

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Centre communal d'action sociale : CCAS DE BUC (1)

AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE (2)

Numéro SIRET : 26780044900014

POSTE COMPTABLE : SERVICE DE GESTION COMPTABLE DE VERSAILLES

M. 57

Budget primitif (projet de budget)

Voté par nature

BUDGET : C.C.A.S. DE BUC (3)

ANNEE 2023

(1) Indiquer soit le nom de la collectivité, soit le libellé de l'établissement, soit le nom du syndicat mixte relevant de l'article L. 5721-2 du CGCT.

(2) A compléter s'il s'agit d'un budget annexe.

(3) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

I – INFORMATIONS GENERALES		I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES		A

Informations statistiques	
Population totale	0

Informations fiscales (N-2)	
Indicateur de ressources fiscales ou potentiel fiscal par habitant (1)	0,00

Informations financières – ratios		Valeurs
1	Dépenses réelles de fonctionnement / population	0,00
2	Recettes réelles de fonctionnement / population	0,00
3	Dépenses d'équipement brut / population	0,00
4	Encours de dette / population (2) (3)	0,00
5	DGF / population	0,00
6	Dépenses de personnel / dépenses réelles de fonctionnement (4)	34,35 %
7	Dépenses réelles de fonctionnement et remboursement annuel de la dette en capital / recettes réelles de fonctionnement (4)	151,28 %
8	Dépenses d'équipement brut / recettes réelles de fonctionnement (2) (3) (4)	6,72 %
9	Encours de la dette / recettes réelles de fonctionnement (2) (3) (4)	0,00 %
10	Épargne brute / recettes réelles de fonctionnement (2) (4)	-51,28 %

(1) A renseigner selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité. Informations comprises dans la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1, établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios s'appuyant sur l'encours de la dette se calculent à partir du montant de la dette au 1^{er} janvier N.

(3) L'encours de dette doit comprendre les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n° 2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A et 1595 du code général des impôts

(4) Pour les syndicats mixtes, seules ces données sont à renseigner.

I – INFORMATIONS GENERALES	
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	
	I
	B

- I – L'assemblée délibérante décide de voter le présent budget :
- au niveau du chapitre (1) pour la section d'investissement ;
 - au niveau du chapitre (1) pour la section de fonctionnement ;
 - sans (2) vote formel sur les chapitres « opérations d'équipement » ;
 - sans (2) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, sans vote formel sur chacun des chapitres, en fonctionnement et en investissement sans vote formel pour les chapitres « opération d'équipement ».

III – Conformément à l'article L. 5217-10-6 du CGCT, l'assemblée délibérante autorise le président à opérer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans les limites suivantes (3) :

- Fonctionnement : 0.00 %
- Investissement : 0.00%

IV – En l'absence de mention au paragraphe III ci-dessus, le président est réputé ne pas avoir reçu l'autorisation de l'assemblée délibérante de pratiquer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre.

V – Les provisions sont budgétaires (4).

VI – La comparaison s'effectue par rapport au budget primitif (5) de l'exercice précédent.

VII – Le présent budget a été voté avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif (6).

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans ».

(3) Au maximum dans la limite de 7,5% des dépenses réelles de chaque section.

(4) A compléter par un seul des deux choix suivants, selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité :
- semi budgétaire ;

- budgétaire par délibération N° ... du ...

(5) Indiquer « primitif » ou « cumulé ». Budget cumulé = BP + BS + DM.

(6) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1 ;

- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif ;

- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

I – INFORMATIONS GENERALES		I
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RESULTATS (1)		C1

	RESULTAT DE L'EXERCICE N-1			Résultat ou solde (A) (2)
	Dépenses	Recettes	Solde d'exécution ou résultat reporté	
TOTAL DU BUDGET	52 531,79	77 871,07	34 963,13	A1 60 302,41
Investissement	1 196,57	5 174,07 (3)	13 904,96	A2 17 882,46
Fonctionnement	51 335,22	72 697,00 (4)	21 058,17	A3 42 419,95

	RESTES A REALISER N-1			Solde (B)
	Dépenses	Recettes		
TOTAL des RAR	I + II	0,00	III + IV	0,00
Investissement	I	0,00	III	0,00
Fonctionnement	II	0,00	IV	0,00

RESULTAT CUMULE = (A) + (B) (5)	
TOTAL	60 302,41
Investissement	17 882,46
Fonctionnement	42 419,95

(1) Etat à compléter uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

(2) Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

(3) Solde d'exécution de N-2 reporté sur la ligne budgétaire 001 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

(4) Résultat de fonctionnement reporté sur la ligne budgétaire 002 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si déficitaire, et + si excédentaire.

(5) Indiquer le signe – si déficit et + si excédent.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RAR DEPENSES	C2

DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN DEPENSES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Dépenses engagées non mandatées
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(I) 0,00
018	RSA	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(II) 0,00
011	Charges à caractère général (4)	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4)	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
65	Autres charges de gestion courante (4)	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges spécifiques (4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RAR RECETTES	C3

DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN RECETTES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Titres restant à émettre
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(III) 0,00
018	RSA	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (3)	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(IV) 0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00
73	Impôts et taxes	0,00
731	Fiscalité locale	0,00
74	Dotations et participations (4)	0,00
75	Autres produits de gestion courante (4)	0,00
013	Atténuations de charges (4)	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
76	Produits financiers	0,00
77	Produits spécifiques (4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Selon le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET		II
VUE D'ENSEMBLE DU BUDGET – VOTE ET REPORTS		A

	DEPENSES	RECETTES
VOTE	4 917,74	0,00

+ +

REPORTS	0,00	0,00
	(si solde négatif)	(si solde positif)
	0,00	17 882,46

= =

Total de la section d'investissement (2)	4 917,74	17 882,46
--	----------	-----------

	DEPENSES	RECETTES
VOTE	110 632,21	73 130,00

+ +

REPORTS	0,00	0,00
	(si déficit)	(si excédent)
	0,00	42 419,95

= =

Total de la section de fonctionnement (3)	110 632,21	115 549,95
---	------------	------------

TOTAL DU BUDGET (4)	115 549,95	133 432,41
----------------------------	-------------------	-------------------

(1) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

(3) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

(4) Total du budget = total de la section de fonctionnement + total de la section d'investissement.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET – SECTION D'INVESTISSEMENT	C1

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (13)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf. (3) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45...	Chapitres d'opérations pour le compte de tiers (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'investissement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

021	Virement de la section de fonctionnement (10)	0,00		0,00	0,00	0,00
040	Opérations ordre transf. entre sections (10) (11)	5 174,07		0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (10)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'investissement		5 174,07		0,00	0,00	0,00

TOTAL	5 174,07	0,00	0,00	0,00	0,00
--------------	-----------------	-------------	-------------	-------------	-------------

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	17 882,46
--	------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	17 882,46
---	------------------

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la collectivité.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (12)	0,00
--	-------------

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(6) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(7) Le compte 138 n'est pas un chapitre mais une subdivision du chapitre 13.

(8) A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.

(9) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(10) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041.

(11) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET – SECTION D'INVESTISSEMENT	C1

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (y compris opérations) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (y compris opérations) (3) (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (y compris opérations) (3)	19 079,03	0,00	4 917,74	0,00	4 917,74
22	Immobilisations reçues en affectation (y compris opérations) (3) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (y compris opérations) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		19 079,03	0,00	4 917,74	0,00	4 917,74
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,règle) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45...	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'investissement		19 079,03	0,00	4 917,74	0,00	4 917,74

040	Opérations ordre transf. entre sections (7)	0,00		0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (7)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre d'investissement		0,00		0,00	0,00	0,00

TOTAL	19 079,03	0,00	4 917,74	0,00	4 917,74
--------------	------------------	-------------	-----------------	-------------	-----------------

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	4 917,74
---	-----------------

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(5) A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(7) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041.

(8) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT	C2

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	2 991,83	0,00	3 000,00	0,00	3 000,00
73	Impôts et taxes (sauf le 731)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations (3)	70 000,00	0,00	70 000,00	0,00	70 000,00
75	Autres produits de gestion courante (3)	450,00	0,00	130,00	0,00	130,00
Total des recettes de gestion courante		73 441,83	0,00	73 130,00	0,00	73 130,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		73 441,83	0,00	73 130,00	0,00	73 130,00

042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		0,00		0,00	0,00	0,00

TOTAL	73 441,83	0,00	73 130,00	0,00	73 130,00
--------------	------------------	-------------	------------------	-------------	------------------

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	42 419,95
---	------------------

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	115 549,95
--	-------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (6)	0,00
---	-------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la collectivité.

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DF 043 = RF 043.

(5) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(6) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 – DI 040.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT	C2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général (3)	17 090,00	0,00	28 780,00	0,00	28 780,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	34 000,00	0,00	38 000,00	0,00	38 000,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (3)	38 235,93	0,00	43 852,21	0,00	43 852,21
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion courante		89 325,93	0,00	110 632,21	0,00	110 632,21
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges spécifiques (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (3)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles de fonctionnement		89 325,93	0,00	110 632,21	0,00	110 632,21

023	Virement à la section d'investissement (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)	5 174,07		0,00	0,00	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		5 174,07		0,00	0,00	0,00

TOTAL	94 500,00	0,00	110 632,21	0,00	110 632,21
--------------	------------------	-------------	-------------------	-------------	-------------------

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	110 632,21
--	-------------------

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DF 043 = RF 043.

(5) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE – DEPENSES	D1

DEPENSES D'INVESTISSEMENT (y compris RAR)

INVESTISSEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00	0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(7) 0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3) (5)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5) (10)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3) (5)	4 917,74	0,00	4 917,74
22	Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	(8) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (3) (sauf 2324) (5)	0,00	0,00	0,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations (reprises)		0,00	0,00
29	Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3...	Stocks et en-cours		0,00	0,00
198	Neutralisation des amortissements		0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
Dépenses d'investissement – Total		4 917,74	0,00	4 917,74

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	4 917,74
---	-----------------

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT (y compris RAR)

FONCTIONNEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général (9)	28 780,00		28 780,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (9)	38 000,00		38 000,00
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
016	APA	0,00		0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (9)	43 852,21	0,00	43 852,21
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00		0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00
67	Charges spécifiques (9)	0,00	0,00	0,00
68	Dot. aux amortissements et provisions (9)	0,00	0,00	0,00
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
023	Virement à la section d'investissement		0,00	0,00
Dépenses de fonctionnement – Total		110 632,21	0,00	110 632,21

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	110 632,21
--	-------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Hors chapitres opérations.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE – RECETTES	D2

RECETTES D'INVESTISSEMENT (y compris RAR)

INVESTISSEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (3)	0,00	0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(6) 0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (9)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	(7) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00	0,00	0,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		0,00	0,00
29	Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3...	Stocks et en-cours		0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement		0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00
Recettes d'investissement – Total		0,00	0,00	0,00

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE 17 882,46

+

R 1068 AFFECTATION DU RESULTAT 0,00

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES 17 882,46

RECETTES DE FONCTIONNEMENT (y compris RAR)

FONCTIONNEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges (8)	0,00		0,00
016	APA	0,00		0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks		0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	3 000,00		3 000,00
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00		0,00
731	Fiscalité locale	0,00		0,00
74	Dotations et participations (8)	70 000,00		70 000,00
75	Autres produits de gestion courante (8)	130,00	0,00	130,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (8)	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amortissements et provisions (8)	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
Recettes de fonctionnement – Total		73 130,00	0,00	73 130,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE 42 419,95

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES 115 549,95

III – VOTE DU BUDGET

SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – DEPENSES – AP NOUVELLES ET CREDITS DE L'EXERCICE

DEPENSES										III
										A
Chapitre	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, dépenses hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote)	III = I + II	
TOTAL	19 079,03	0,00	0,00	4 917,74	0,00	0,00	4 917,74	4 917,74	4 917,74	
018 RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
20 Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
204 Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
21 Immobilisations corporelles	19 079,03	0,00	0,00	4 917,74	0,00	0,00	4 917,74	4 917,74	4 917,74	
22 Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
23 Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Total des opérations d'équipement (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Total des dépenses d'équipement	19 079,03	0,00	0,00	4 917,74	0,00	0,00	4 917,74	4 917,74	4 917,74	
10 Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
13 Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
16 Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
18 Cpte de liaison : affectation (BA, régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
26 Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
27 Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
020 Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AP)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Total des dépenses financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
45 Chapitres d'opérations pour compte de tiers (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Total des dépenses réelles	19 079,03	0,00	0,00	4 917,74	0,00	0,00	4 917,74	4 917,74	4 917,74	
040 Opérations ordre transf. entre sections (5) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
041 Opérations patrimoniales (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Total des dépenses d'ordre	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
D001 Solde d'exécution négatif reporté ou anticipé (8)									0,00	
Total des dépenses d'investissement cumulées									4 917,74	

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

III – VOTE DU BUDGET		III
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – RECETTES		A

RECETTES

Chapitre	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL	5 174,07	0,00	0,00	0,00	0,00
018 RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13 Subventions d'investissement (hors 138)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (hors 16449, 165, 166 et 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20 Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204 Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21 Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22 Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23 Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10 Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
138 Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18 Cpte de liaison : affectation (BA, régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26 Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27 Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024 Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45 Chapitres d'opérations pour compte de tiers (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
021 <i>Virement de la section de fonctionnement</i>	0,00		0,00	0,00	0,00
040 <i>Opérations ordre transf. entre sections (3) (4) (5)</i>	5 174,07		0,00	0,00	0,00
041 <i>Opérations patrimoniales (6)</i>	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre	5 174,07		0,00	0,00	0,00
R001 Solde d'exécution positif reporté ou anticipé (7)					17 882,46
Affectation au compte 1068 (8)					0,00
Total des recettes d'investissement cumulées					17 882,46

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

III - VOTE DU BUDGET										III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DEPENSES - DETAIL PAR ARTICLE										A1

Chap. / art. (1)	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
		I			II			III = I + II
TOTAL	19 079,03	0,00	0,00	4 917,74	0,00	0,00	4 917,74	4 917,74
018	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	19 079,03	0,00	0,00	4 917,74	0,00	0,00	4 917,74	4 917,74
21838	2 079,03	0,00	0,00	1 309,92	0,00	0,00	1 309,92	1 309,92
21841	0,00	0,00	0,00	87,11	0,00	0,00	87,11	87,11
21848	8 500,00	0,00	0,00	1 492,04	0,00	0,00	1 492,04	1 492,04
2188	8 500,00	0,00	0,00	2 028,67	0,00	0,00	2 028,67	2 028,67
22	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des opérations d'équipement (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement	19 079,03	0,00	0,00	4 917,74	0,00	0,00	4 917,74	4 917,74
10	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

CCAS DE BUC - C.C.A.S. DE BUC - BP (projet de budget) - 2023

Chap. / art. (1)	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Vote de l'assemblée lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
		I			II			III = I + II
45... Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles	19 079,03	0,00	0,00	4 917,74	0,00	0,00	4 917,74	4 917,74
040 Opérations ordre transf. entre sections (6)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
Reprise sur autofinancement antérieur	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
Charges transférées (7)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
041 Opérations patrimoniales (8)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également les AP modifiant un stock d'AP existant.

(4) Voir état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.

(5) Il y a autant de ligne que d'opération pour compte de tiers.

(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 040 = RF 042).

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(8) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III - VOTE DU BUDGET		III
SECTION D'INVESTISSEMENT - RECETTES - DETAIL PAR ARTICLE		A3
Chap. / art. (1)		

	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
		I		II	III = I + II
TOTAL	5 174,07	0,00	0,00	0,00	0,00
018 RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13 Subventions d'investissement (hors 138)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (hors 1688 non budgétaire) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20 Immobilisations incorporelles (sauf 204) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204 Subventions d'équipement versées (4) (10)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21 Immobilisations corporelles (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22 Immobilisations reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23 Immobilisations en cours (sauf 2324) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10 Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
138 Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18 Cpte de liaison : affectation (BA, régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26 Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27 Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024 Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45 Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
021 <i>Virement de la section de fonctionnement</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040 <i>Opérations ordre transf. entre sections (6) (7) (8)</i>	5 174,07				
281838 <i>Autre matériel informatique</i>	2 598,69				
281848 <i>Autres matériels de bureau et mobiliers</i>	1 748,59				
28188 <i>Autres immo. corporelles</i>	826,79				
041 <i>Opérations patrimoniales (9)</i>	0,00				
Total des recettes d'ordre	5 174,07				

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Voir état L-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Sauf 165, 166 et 16449.

(4) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats domant lieu à reversement.

(5) Voir l'annexe IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RI 040 = DF 042).

(7) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(8) Aucune provision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

III – VOTE DU BUDGET		III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE		B

RECETTES						
Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
	TOTAL	73 441,83	0,00	73 130,00	0,00	73 130,00
013	Atténuations de charges (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	2 991,83	0,00	3 000,00	0,00	3 000,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations (2)	70 000,00	0,00	70 000,00	0,00	70 000,00
75	Autres produits de gestion courante (2)	450,00	0,00	130,00	0,00	130,00
	Total des recettes de gestion des services	73 441,83	0,00	73 130,00	0,00	73 130,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles	73 441,83	0,00	73 130,00	0,00	73 130,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (3) (4) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'ordre	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
			R002 Résultat reporté ou anticipé (7)			42 419,95
Total des recettes de fonctionnement cumulées						115 549,95

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(2) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RF 042 = DI 040).

(4) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Aucune provision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(6) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(7) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

III – VOTE DU BUDGET		III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE – AE NOUVELLES ET CREDITS DE L'EXERCICE		B

DEPENSES										
Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AE	Pour information, dépenses gérées hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote)	III = I + II
	TOTAL	94 500,00	0,00	0,00	110 632,21	0,00	0,00	110 632,21	110 632,21	110 632,21
011	Charges à caractère général (3)	17 090,00	0,00	0,00	28 780,00	0,00	0,00	28 780,00	28 780,00	
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	34 000,00	0,00		38 000,00	0,00		38 000,00	38 000,00	
014	Atténuations de produits	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00	
016	APA	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00	
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00	
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (3)	38 235,93	0,00	0,00	43 852,21	0,00		43 852,21	43 852,21	
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00	
	Total des dépenses de gestion des services	89 325,93	0,00	0,00	110 632,21	0,00	0,00	110 632,21	110 632,21	110 632,21
66	Charges financières	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00	
67	Charges spécifiques (3)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00	
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (3)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00	
022	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AE)			0,00						
	Total des dépenses financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles	89 325,93	0,00	0,00	110 632,21	0,00	0,00	110 632,21	110 632,21	110 632,21
023	Virement à la section d'investissement	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00	
042	Opérations ordre transf. entre sections (4)	5 174,07			0,00	0,00		0,00	0,00	
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00	
	Total des dépenses d'ordre	5 174,07			0,00	0,00		0,00	0,00	0,00
D002 Résultat reporté ou anticipé (5)									0,00	0,00
Total des dépenses de fonctionnement cumulées									110 632,21	110 632,21

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(2) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également les AE modifiant un stock d'AE existant.

III - VOTE DU BUDGET

III
B1

SECTION DE FONCTIONNEMENT - DEPENSES - DETAIL PAR ARTICLE

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
	TOTAL		I	0,00	110 632,21	0,00	0,00	110 632,21	110 632,21
011	Charges à caractère général (4)	94 500,00	0,00	0,00	110 632,21	0,00	0,00	110 632,21	110 632,21
6042	Achats de prestations de services	17 090,00	0,00	0,00	28 780,00	0,00	0,00	28 780,00	28 780,00
60628	Autres fournitures non stockées	5 000,00	0,00	0,00	6 096,00	0,00	0,00	6 096,00	6 096,00
60632	Fournitures de petit équipement	400,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6064	Fournitures administratives	150,00	0,00	0,00	400,00	0,00	0,00	400,00	400,00
611	Contrats de prestations de services	600,00	0,00	0,00	600,00	0,00	0,00	600,00	600,00
6156	Maintenance	0,00	0,00	0,00	398,00	0,00	0,00	398,00	398,00
617	Etudes et recherches	2 100,00	0,00	0,00	2 051,00	0,00	0,00	2 051,00	2 051,00
6182	Documentation générale et technique	0,00	0,00	0,00	12 000,00	0,00	0,00	12 000,00	12 000,00
6184	Versements à des organismes de formation	100,00	0,00	0,00	100,00	0,00	0,00	100,00	100,00
6184	Versements à des organismes de formation	0,00	0,00	0,00	3 200,00	0,00	0,00	3 200,00	3 200,00
6188	Autres frais divers	1 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6228	Divers	120,00	0,00	0,00	120,00	0,00	0,00	120,00	120,00
6232	Fêtes et cérémonies	3 500,00	0,00	0,00	3 500,00	0,00	0,00	3 500,00	3 500,00
6234	Réceptions	100,00	0,00	0,00	300,00	0,00	0,00	300,00	300,00
6236	Catalogues et imprimés	4 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6281	Concours divers (cotisations)	20,00	0,00	0,00	15,00	0,00	0,00	15,00	15,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4) (5)	34 000,00	0,00	0,00	38 000,00	0,00	0,00	38 000,00	38 000,00
6215	Personnel affecté par CL de rattachement	34 000,00	0,00	0,00	38 000,00	0,00	0,00	38 000,00	38 000,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf le 6586) (4)	38 235,93	0,00	0,00	43 852,21	0,00	0,00	43 852,21	43 852,21
65111	Famille et enfance	0,00	0,00	0,00	4 000,00	0,00	0,00	4 000,00	4 000,00
65133	Secours d'urgence	400,00	0,00	0,00	300,00	0,00	0,00	300,00	300,00
65134	Aides	13 535,93	0,00	0,00	21 029,21	0,00	0,00	21 029,21	21 029,21
6525	Frais d'inhumation	0,00	0,00	0,00	2 000,00	0,00	0,00	2 000,00	2 000,00
6558	Autres contributions obligatoires	300,00	0,00	0,00	279,00	0,00	0,00	279,00	279,00
65748	Subv.fonct.autres personnes droit privé	16 000,00	0,00	0,00	16 244,00	0,00	0,00	16 244,00	16 244,00
65888	Autres	8 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
	Total des dépenses de gestion des services	89 325,93	0,00	0,00	110 632,21	0,00	0,00	110 632,21	110 632,21
66	Charges financières	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
67	Charges spécifiques (4)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (4)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AE)			0,00					0,00
	Total des charges financières et spécifiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00	0,00
	Total des dépenses réelles	89 325,93	0,00	0,00	110 632,21	0,00	0,00	110 632,21	110 632,21
023	Virement à la section d'investissement	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (6) (7) (8)	5 174,07			0,00	0,00		0,00	0,00
6811	Dot. amort. immos incorporées	5 174,07			0,00	0,00		0,00	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (7) (9)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
	Total des dépenses d'ordre	5 174,07			0,00	0,00		0,00	0,00

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (10)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N - ICNE N-1	0,00

- (1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.
(2) Voir état LB pour le contenu du budget précédent.
(3) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également les AE modifiant un stock d'AE existant.
(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.
(5) Les dépenses de frais de personnel sont exclues des autorisations d'engagement.
(6) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
(7) Cf. définitions des chapitres des opérations d'ordre (DF 042 = RI 040) (DF 043 = RF 043).
(8) Aucune provision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
(9) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent.
(10) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION DE FONCTIONNEMENT - RECETTES - DETAIL PAR ARTICLE

B2

Chap / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
	TOTAL	73 441,83	0,00	73 130,00	0,00	73 130,00
013	Atténuations de charges (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	2 991,83	0,00	3 000,00	0,00	3 000,00
70311	Concessions cimetières (produit net)	2 991,83	0,00	3 000,00	0,00	3 000,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations (3)	70 000,00	0,00	70 000,00	0,00	70 000,00
74748	Participation autres communes	70 000,00	0,00	70 000,00	0,00	70 000,00
75	Autres produits de gestion courante (3)	450,00	0,00	130,00	0,00	130,00
75888	Autres	450,00	0,00	130,00	0,00	130,00
	Total des recettes de gestion des services	73 441,83	0,00	73 130,00	0,00	73 130,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles	73 441,83	0,00	73 130,00	0,00	73 130,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5) (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4) (7)	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'ordre	0,00		0,00	0,00	0,00

Détail du calcul de la taxe départementale de publicité foncière pour les collectivités dites « surfiscalisées » (compte 73121) (8)

Montant brut	0,00
Compensation	0,00
Montant net	0,00

Détail du calcul des ICNE au compte 7622 (9)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N - ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS

IV

B2

METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	CHOIX DE L'ASSEMBLEE	Délégation du
	Biens de faible valeur- Seul unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an : 700.00 €	01-01-2022
	Catégories de biens amortis	Durée (en années)
L	202 Frais réalisation documents urbanisme et numérisation cadaast	10
L	2031 Frais d'études	5
L	2032 Frais de recherche et de développement	5
L	2033 Frais d'insertion	5
L	204111 Etat - Biens mobiliers, matériel et études	5
L	204112 Etat - Bâtiments et installations	10
L	204113 Etat - Projets d'infrastructures d'intérêt national	15
L	2051 Concessions et droits similaires	2
L	2121 Plantations d'arbres et d'arbustes	15
L	2132 Immeubles de rapport	15
L	2135 Inst. générales, agencem, aménagement des constructions	10
L	21561 Matériel roulant - Incendie et défense civile	15
L	21568 Autre matériel et outillage d'incendie & de défense civile	15
L	21571 Matériel roulant - Voirie	8
L	21578 Autre matériel et outillage de voirie	8
L	2158 Autres installations, matériel et outillage techniques	5
L	2181 Installations générales, agencements et aménagements divers	15
L	2182 Matériel de transport	10
L	2183 Matériel de bureau et matériel informatique	5
L	2184 Mobilier	5
L	2185 Cheptel	5
L	2188 Autres immobilisations corporelles	5

IV – ANNEXES

IV
B3.1

ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DES PROVISIONS CONSTITUEES AU 01/01/N

PROVISIONS CONSTITUEES AU 01/01/N

Nature de la provision	Montant de la provision de l'exercice (1) A	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/N B	Montant total des provisions constituées C = A + B	Montant des reprises de l'exercice D	SOLDE E = C - D
PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES (2)						
Provisions pour risques et charges (3)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour litiges	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour pertes de change	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour gros entretiens ou grandes révisions	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour garanties d'emprunt	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Autres provisions pour risques	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (3)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des immobilisations	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des stocks et encours	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes de tiers	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes financiers	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des provisions semi-budgétaires	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
PROVISIONS BUDGETAIRES (2)						
Provisions pour risques et charges (3)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour litiges	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour pertes de change	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour gros entretiens ou grandes révisions	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour garanties d'emprunt	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Autres provisions pour risques	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (3)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des immobilisations	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des stocks et encours	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes de tiers	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes financiers	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des provisions budgétaires	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00

Nature de la provision	Montant de la provision de l'exercice (1) A	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/N B	Montant total des provisions constituées C = A + B	Montant des reprises de l'exercice D	SOLDE E = C - D
TOTAL PROVISIONS	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Provision nouvelle ou abondement d'une provision déjà constituée.

(2) A renseigner selon que la collectivité applique le régime des provisions semi-budgétaires ou budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires afférentes.

(3) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès, provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement).

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES BUDGETAIRES EQUILIBRE BUDGETAIRE – DEPENSES	C1.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES = A + B		0,00	I 0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		0,00	0,00
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	0,00	0,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérations afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1671	Avances consolidées du Trésor	0,00	0,00
1672	Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		0,00	0,00
10...	<i>Reprise de dotations, fonds divers et réserves</i>		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	<i>Subv. invest. transférées cpte résultat</i>	0,00	0,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (3) (4)	Solde d'exécution D001 (3) (4)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(4) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES BUDGETAIRES	
EQUILIBRE BUDGETAIRE – RECETTES	C1.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		0,00	III 0,00
Ressources propres externes de l'année (a)		0,00	0,00
10221	TLE	0,00	0,00
10222	FCTVA	0,00	0,00
10226	Taxe d'aménagement (3)	0,00	0,00
10228	Autres fonds d'investissement	0,00	0,00
13146	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13156	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13246	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13256	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
Ressources propres internes de l'année (b) (4)		0,00	0,00
15...	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
281838	Autre matériel informatique	0,00	0,00
281848	Autres matériels de bureau et mobiliers	0,00	0,00
28188	Autres immo. corporelles	0,00	0,00
29...	Dépréciations des immobilisations		
31...	Matières premières (et fournitures) (5)		
33...	En-cours de production de biens (5)		
35...	Stocks de produits (5)		
39...	Dépréciation des stocks et en-cours		
481...	Charges à rép. sur plusieurs exercices		
49...	Dépréciation des comptes de tiers		
59...	Dépréciation des comptes financiers		
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement	0,00	0,00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (6) (7)	Solde d'exécution R001 (6) (7)	Affectation R1068 (6)	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	0,00	0,00	17 882,46	0,00	17 882,46

	Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II 0,00
Ressources propres disponibles	IV 17 882,46
Solde	V = IV – II (8) 17 882,46

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Le compte 10226 peut être utilisé uniquement par les communes et les établissements publics à fiscalité propre.

(4) Les comptes 15, 28, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires afférentes.

V – ARRETE ET SIGNATURES	V
ARRETE ET SIGNATURES	A

Nombre de membres en exercice : 0

Nombre de membres présents : 0

Nombre de suffrages exprimés : 0

VOTES :

Pour : 0

Contre : 0

Abstentions : 0

Date de convocation : 01/01/2000

Présenté par Le Le Président (1),

A , le 01/01/2000

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session

A , le 01/01/2000

Les membres de l'assemblée délibérante (2),(3).

--	--

Certifié exécutoire par Le Le Président (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A , le

(1) Indiquer « la présidente » ou « le président ».

(2) Indiquer la nature de l'assemblée délibérante : du conseil régional de ..., de la Collectivité territoriale unique de ..., de la métropole de ..., du Conseil syndical de ...

(3) L'ajout des signataires est désormais facultatif.



9. Questions et informations diverses

PROCHAINS CONSEILS D'ADMINISTRATION :

- JEUDI 22 JUIN 2023 A 17H30 (Vote des subventions aux associations à caractère social)
- JEUDI 12 OCTOBRE 2023 A 17H30 (réunion optionnelle - si demandes d'aides et secours)
- JEUDI 7 DECEMBRE 2023 A 17H30 (Vote des subventions aux associations sportives et culturelles dans le cadre du dispositif Coupons « Sport et culture »)

